

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES ROUTES
DU TOUR DE FRANCE



103ÈME TOUR DE FRANCE
DU 2 AU 24 JUILLET 2016

GÉNÉRATION
PÊCHE

www.cartedepeche.fr



PECHE

JUIN 2016

n°15

Revue de la Fédération Nationale de la Pêche en France

La pêche
sous toutes
ses facettes

- 2 Le projet de loi biodiversité : un projet de loi « ordinaire »
- 14 Les obstacles à la continuité écologique : les raisons des blocages sur le terrain
- 33 La pêche de loisir présente pour la première fois sur le Tour de France



www.federationpeche.fr

Espérer, convaincre, mobiliser !



A l'heure où notre organisation pyramidale renouvelle l'ensemble de ses mandats, depuis les élus des associations de pêche, aux fédérations départementales en passant par les organisations régionales et bien entendu la FNPF, je dédie cet éditorial de notre revue annuelle à ceux d'entre nous qui cessent leurs fonctions.

Je veux remercier ces milliers de bénévoles qui, au quotidien, animent avec ferveur l'un des plus anciens et vastes mouvements associatifs français.

Je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux élus qui, à leur niveau, sauront, j'en suis convaincu, poursuivre nos aspirations à une activité en harmonie avec la nature et utile pour notre société. Je veux aussi les convaincre sur notre volonté d'œuvrer, conformément aux missions qui sont les nôtres, pour un loisir ouvert, simple et qui procure une infinie diversité de sensations. J'é mets le vœu qu'ensemble nous poursuivions notre combat pour des cours d'eau respectés, un patrimoine biologique diversifié et préservé, et une mobilisation des partenaires institutionnels.

L'année 2015 et ce début d'année 2016 ont été avant tout des moments d'intense mobilisation dans le cadre des grandes réformes du gouvernement, en particulier le projet de loi sur la biodiversité pour lequel nous avons réussi à adapter la loi pêche de 1984 dans une démarche de reconnaissance de nos outils de gestion, de simplification de la réglementation et de protection

de certaines espèces. Nous avons largement fait état de notre souhait d'une réforme des instances de gouvernance de la biodiversité tout en défendant la spécificité de la politique de l'eau.

Ce sont également des années du lancement de la mise en place d'une organisation infra nationale de la pêche en Union de Fédérations de Bassins pour accentuer notre mobilisation en faveur de la politique de l'eau et en Associations Régionales pour booster les partenariats sur les nouvelles compétences des régions administratives.

Enfin, il est à noter pendant cette période un recul net de certains outils de protection de nos biens communs (eau, biodiversité) en particulier les outils qui participent de l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau. A n'en pas douter, ces orientations sont à contre-courant du mouvement d'intérêt général grandissant des citoyens pour la nature et l'eau, à leur désir de se réapproprier leur environnement.

De ce point de vue pour la deuxième année consécutive le nombre d'adhésions au monde de la pêche augmente légèrement, signe positif de la sensibilité de plus en plus marquée, sans distinction d'âge, de sexe ou géographique, pour nos rivières.

Claude Roustan

Président de la Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection des milieux aquatiques

FÉDÉRATION NATIONALE



- 2 - Un projet de loi « biodiversité »... Ordinaire !
- 4 - Cartographie départementale des cours d'eau
- 5 - Le silure : un poisson qui fait débat
- 6 - Tour de France 2016 : une vitrine pour le tourisme français dont bénéficieront les rivières
- 7 - La pêche se porte bien, merci !
- 8 - Une année en images
- 10 - Le réseau associatif pêche réforme son organisation territoriale
- 11 - La FNPF reconduit Claude Roustan à sa tête en qualité de président
- 12 - Congrès de la FNPF
- 13 - Assemblée générale : les élus font le bilan des actions depuis la création de la FNPF

ENVIRONNEMENT

- 14 - Continuité écologique : obstacles à la résorption des obstacles
- 17 - Trafic de poissons migrateurs : L'anguille menacée par le trafic international
- 18 - Etat écologique des rivières : La France n'atteint pas les objectifs DCE en 2016
- 20 - Gestion quantitative de l'eau : le niveau baisse...

ECONOMIE



- 22 - Entreprises françaises de pêche : un secteur dynamique, reconnu à l'étranger
- 24 - Magasins de pêche, qui êtes-vous ?
- 26 - Les hébergeurs mordent à l'hameçon
- 28 - Facteur de cannes : un nouveau métier !

SOCIAL

- 29 - Un festival pour militer pour la protection des milieux aquatiques !
- 30 - Bénévoles hier, bénévoles demain
- 32 - La pêche calme les enfants et leur donne un contact avec la nature

ON EN PARLE...

- 33 - Le Tour de France : La FNPF y participe pour la première fois en 2016 !
- 34 - Le Tour de France... tel que les pêcheurs le voient
- 36 - Des sportifs qui ont la pêche
- 38 - Tour de France : Montre-moi ta caravane, je te dirai qui tu es...
- 40 - Dans le filet du web, www.cofishing.net



La FNPF en quelques mots

La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) est l'institution de représentation de la pêche en eau douce et de la protection du milieu aquatique. Elle a été créée par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 qui lui reconnaît le caractère d'établissement d'utilité publique. Ses deux missions principales sont la promotion du loisir pêche et la protection du milieu aquatique. Elle coordonne les actions et assure la représentation nationale des 94 fédérations départementales de pêche (FDAAPPMA) et par leur intermédiaire celles de près de 3 800 associations locales de pêche (AAPPMA).



Le magazine PÊCHE est publié par la Fédération Nationale de la Pêche en France. 17 rue Bergère 75009 Paris-France.

• Directeur de la publication : Claude Roustan • Directeur adjoint de la publication : Serge Savineaux • Conseil éditorial : Diane Hervé-Bazin • Rédacteur en chef : Julie Miquel • Ont collaboré à ce numéro : Nadège Colombet, Françoise Garnaud-Perrocheau, Stéphane Katsoulakis, Diane Hervé-Bazin, Julie Miquel, Hamid Oumoussa, Christel Leca, Alette de Crozet • Visuels : Laurent Madelon • Conception et réalisation : Graine d'influence • Imprimé en France • ISSN : 1961-6368 • Dépôt légal : Juin 2016 • Financement : FNPF / Onema.

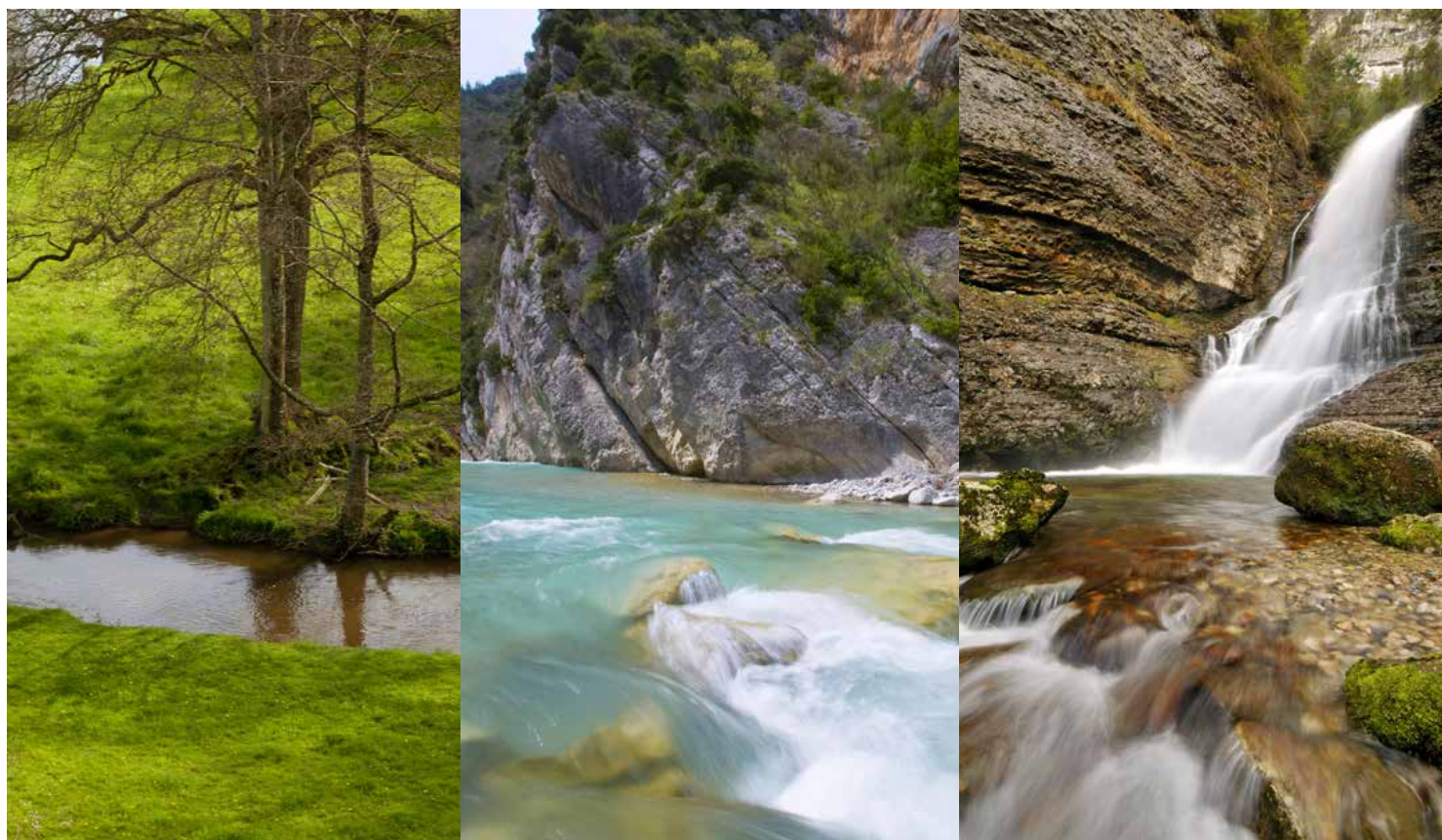
Action soutenue par :



Un projet de loi « biodiversité »... Ordinaire !

■■■ Elle était annoncée comme la grande loi qui, à l'image de la loi de 1976 sur la protection de la nature, allait nous permettre de projeter la France dans une véritable reconquête de sa biodiversité. Après sa deuxième lecture au Sénat, il faut bien admettre que, au gré des navettes parlementaires, les ambitions affichées ont été sérieusement revues à la baisse.

“L'absence de perte nette de la biodiversité ne constitue pas l'objectif de la loi”



S'agissant plus spécifiquement de la problématique liée à la qualité de l'eau dont on sait que les ambitions fixées dans le cadre des SDAGE ne sont pas atteintes¹, la loi « biodiversité » était fortement attendue, en particulier sur l'aspect gouvernance, outils et moyens de protection des écosystèmes. Il est vrai que la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 avait, au prix de nombreux compromis, créé des outils indispensables. Quelques avancées majeures sont néanmoins à mettre au crédit de cette loi que chacun souhaitait historique en particulier la refonte de la gouvernance de la biodiversité. La discussion de cette loi et les nombreuses tribunes de concertation ont permis aux différents acteurs officiant dans la sphère de la biodiversité (terrestre, maritime et aquatique) d'apprendre à se connaître avant de pouvoir travailler en synergie dans le cadre de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB). Il faut tout de même relever que la place de l'eau et de ses acteurs au sein de la future

AFB semble encore incertaine mais des avancées ont été obtenues au cours du débat parlementaire.

La remise en cause de la notion de continuité écologique

Quelques outils de protection de l'environnement ont également été renouvelés en particulier sur le volet juridique : la consécration de la responsabilité du fait des atteintes environnementales, l'allongement de la prescription en matière de délits de pollution, l'action civile des associations... La définition de la notion de *cours d'eau*, malgré les critiques qu'elle peut souffrir de la part des différentes parties prenantes (les représentants des agriculteurs, l'Etat, les collectivités et bien entendu les structures de la pêche associative), semble faire l'unanimité. Pour autant les nombreuses hésitations à l'occasion de la navette parlementaire sur la compétence police de l'AFB, le principe de non régression du droit de l'environnement, comme la vision restrictive de la notion « Éviter, Réduire et

Compenser », laissent clairement apparaître que l'absence de perte nette de la biodiversité ne constituait pas l'objectif de cette loi. Ce projet de loi a surtout constitué le point de convergence d'une volonté farouche de remettre en cause la notion de continuité écologique consacrée formellement par la loi sur l'eau de 2006. Alors que les échéances fixées par cette dernière approchent², les propriétaires d'ouvrages ont décidé de s'attaquer à l'un des totems de la DCE, puisque l'une des causes de déclassement des cours d'eau est précisément la rupture des fonctionnalités des cours d'eau et la possibilité pour la biodiversité d'accomplir l'intégralité de son processus biologique (lire le dossier pages 14, 15 et 16 sur les obstacles à la continuité écologique). Gageons que les parlementaires et les ministères de l'Ecologie mais également de la Culture ne se laissent pas duper par cette entreprise de démolition de notions déterminantes à la préservation du bien commun.

FOCUS SUR LES « MESURES PÊCHE » DU PROJET DE LOI BIODIVERSITÉ

Ce texte concentre de nombreuses attentes du réseau de la pêche de loisir. Il est propice à quelques modifications attendues de longue date en matière de pêche en eau douce. Plusieurs dispositions modifient la loi de 1984 sur la pêche et la gestion des ressources piscicoles.

Avancées pour la garderie particulière pêche

La FNPF a émis des propositions visant à faciliter la mission de la garderie, constituée essentiellement de bénévoles chargés de constater les infractions, notamment en matière de pêche. Il s'agit de prolonger les délais de transmission des procès-verbaux des gardes particuliers, mais également d'assouplir les règles définissant les personnes autorisées à assumer cette mission. Rappelons que la garderie particulière de la pêche est exercée par quelques milliers de

bénévoles sur l'ensemble du territoire après un agrément octroyé par le Préfet. Ces bénévoles des structures associatives de pêche de loisir participent à la surveillance de la police de la pêche, mission régalienne de l'Etat et des établissements publics spécialisés.

Le développement et la simplification de la pêche de loisir

La FNPF a également proposé certaines évolutions de la législation de la pêche, notamment l'affirmation d'un objectif de développement de ce loisir dans le respect des espèces et des milieux, la dépenalisation de la remise à l'eau immédiate du poisson pêché. De même, il a été proposé de permettre la pêche à une ligne sur le domaine public fluvial, aux pêcheurs amateurs aux engins et filets. Ces modifications ont été inspirées par la volonté de reconnaître dans la loi des services écosystémiques liés à la pêche de loisir.

Reconnaissance des fédérations départementales de pêche

Leur outil structurant de gestion et de connaissance des milieux aquatiques, le Plan Départemental de Protection et de Gestion des milieux aquatiques, est en cours de consécration par la loi et les instances administratives, de même que leur intérêt à agir contre les décisions administratives.



La FNPF a émis des propositions visant à faciliter la mission de la garderie.

¹ - L'objectif fixé d'atteindre 66% des masses d'eau en bon état écologique à l'aube de 2015 est loin d'être atteint, seuls 43 % des masses d'eau répondant à cette exigence, en moyenne sur l'ensemble des bassins.

² - La loi sur l'eau a consacré une obligation pesant sur les propriétaires des ouvrages de les équiper de telle sorte que la continuité écologique soit assurée, obligation applicable dans les 5 ans suivant la publication de la liste des cours d'eau concernés (Art. 214-17 I 2° du code de l'environnement).

CARTOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE DES COURS D'EAU

Le bien commun en question



Le 3 juin 2015, les préfets de France ont reçu une instruction¹ de la ministre de l'écologie, Mme Ségolène Royal, leur demandant de définir une cartographie départementale des cours d'eau afin de les dissocier des fossés. Une demande importante car elle fige les cours d'eau protégés par la législation sur

l'eau et ceux qui sont libres en termes d'exploitation et de gestion. « Dès la diffusion de l'instruction, la FNPF a alerté, en septembre 2015, ses fédérations de pêche pour rassembler les rangs et veiller à

un inventaire partagé par l'intégration des connaissances existantes et le soucis de la préservation des milieux aquatiques », indique Jean-Paul Doron, vice-président de la FNPF.

Dans certains départements où cette démarche avait déjà été réalisée, notamment sous l'égide des agriculteurs, le timing imposé par le ministère a été globalement respecté comme en Saône-et-Loire. « La Chambre de l'Agriculture est particulièrement sensibilisée

à l'environnement », explique la fédération de pêche. « Le climat est apaisé sur ce sujet. La partie ouest cartographiée est satisfaisante. Elle reprend l'ensemble du chevelu présent sur les cartes IGN (traits continus et tris pointillés). Nous avons été consultés en octobre par la DDT et nous avons ajouté deux ou trois cours d'eau, qui n'ont pas fait l'objet de contestation. » La cartographie à l'est du département est en cours d'achèvement. Conformément à ce qui avait été préconisé, sur les points d'hésitations, les agents de l'ONEMA se rendent actuellement sur le terrain afin de vérifier la nature du chevelu. « Nous avons réussi à intégrer toutes les rivières où nous avons une population d'écrevisses à pattes blanches et les frayères. La carte est adaptable », se satisfait la fédération. En Indre, la gestion sur le terrain a mis le feu aux poudres. « Une carte a été faite par l'ONEMA et la DDT. En 2012, lors de la consultation publique, les agriculteurs ont contesté 1 800 km de cours d'eau, qui font tous partie des contreforts du massif central », indique-t-on à la fédération. Mais en décembre 2015, un arrêté préfectoral, indiquant les 4 000 km de linéaires retenus comme cours d'eau et listant les linéaires posant des difficultés, est publié. « Cet arrêté a fait disparaître des cours d'eau déjà classés et laisse libres les agriculteurs, en attendant de statuer sur le sort des 1 800 km, de les modifier à leur guise. Nous avons constaté 5 curages depuis le début de l'année. Nous allons assister à la deuxième phase d'assèchement des zones humides sur sources dans le département ! », déplore la fédération de pêche. La fédération a déposé en 2016 une requête en annulation de l'arrêté. Mais en attendant la fin de la procédure, les exploitants sont libres de réaliser les traitements voulus sur leur propriété, au risque de détruire durablement le lit de petites rivières. Ces deux témoignages résument l'accueil réservé à cette demande de cartographie des cours d'eau. Témoignages contrastés à l'image de la situation sur l'ensemble de la France au regard des tensions existantes sur l'eau.

“L'enjeu de la cartographie départementale ? Distinguer les cours d'eau des fossés.”

Le silure : un poisson qui fait débat



Le silure, espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques ou pas ? C'est cette question à laquelle devra répondre prochainement le ministère de l'écologie. A l'origine de ce questionnement, des observations de bancs de silures à l'aval de certains barrages, les remontées de craintes de certains pêcheurs et la publication de vidéos de silures, qui ont beaucoup fait parler d'elles, dans la station de comptage de migrants du barrage de Golfech dans le Tarn-et-Garonne. « En 2012, Migado1 a observé une concentration et une prédation de silures sur des saumons devant la vitre de comptage de l'ascenseur à migrants », explique-t-on à la fédération de pêche. Face à ce constat, un arrêté préfectoral a été publié permettant la destruction du silure comme opération la plus appropriée de gestion du barrage. Une solution qui indignait la fédération qui saisit alors le tribunal administratif. « Ce que nous regrettons c'est que cet arrêté ne s'appuie sur aucune étude réelle d'impact du silure sur les populations de poissons migrants. Rien ne prouve que la destruction des silures soit la solution idéale. On oublie à l'origine que le barrage impacte à lui seul la reproduction des migrants », complète la fédération.

Deux visions s'opposent : celle qui porte cette espèce comme responsable de déséquilibres biologiques au niveau du barrage. Celle pour qui, au contraire, le silure est un poisson comme les autres, qui poserait ponctuellement pro-

blème mais n'a pas à être détruit à ce niveau, et présente un intérêt pour certains pêcheurs à la ligne qui le recherchent.

Plusieurs études ont vu le jour. Une lancée par l'Etablissement Public Territorial de la Dordogne (EPIDOR) et une de l'unité mixte de recherche Ecolab (Université Toulouse III), soutenue par l'Onema. « Les deux études arrivent aux mêmes conclusions », constate Nicolas Poulet, chargé de mission à l'ONEMA. « De façon générale, le silure est un poisson opportuniste. Il ne se spécialise pas dans une espèce particulière même s'il est possible de trouver ponctuellement quelques individus ciblant des proies en particulier durant une période donnée. Dans les contenus stomacaux, nous trouvons en effet de la lamproie marine, de l'aloise, voire du saumon mais aussi bien d'autres espèces de poissons, de mollusques, des écrevisses exotiques voire des oiseaux ou des mammifères comme le rat. Le fait que le silure soit un facteur important dans la dynamique des populations des espèces migratrices n'a pas pu être affirmé », souligne-t-il. La présence du silure ne semble pas affecter les populations des autres poissons prédateurs alors même qu'il peut être en concurrence avec ces derniers. « S'il était envisagé de le réguler, en prélevant les spécimens les plus gros comme il est souvent suggéré, il y aurait un risque de redynamiser les populations qui produiraient plus de jeunes. Demander aux pêcheurs de tuer leur prise n'a pas prouvé non plus son efficacité pour d'autres poissons déjà

bien installés tels que le poisson-chat par exemple. »

Pour la FNPF « la procédure de classement en espèce susceptible de provoquer des déséquilibres, procédure exceptionnelle, ne peut être entreprise à ce stade de connaissances car les études ne vont pas dans ce sens », indique Bernard Breton, secrétaire général de la FNPF. « Il est important de poursuivre et de compléter les études entamées en particulier pour déterminer le véritable effet du silure sur les peuplements migrants amphihalins. En cas d'impacts avérés liés à la présence de silures, la FNPF étudiera toutes propositions afin de permettre la gestion de cette espèce. Si des mesures de gestion sont envisagées, elles ne devraient pas être de la compétence nationale mais ressortir des acteurs locaux impliqués dans les bassins et des instances spécifiques aux migrants », complète-t-il.

Etudier le silure et ses traits de vie, le replacer dans le peuplement piscicole voire dans l'écosystème : autant d'outils d'analyse qui permettront aux décideurs publics de prendre une décision juste, sans céder aux pressions extérieures...



1 - Le 21 avril 2015, face aux conflits récurrents et aux contestations locales concernant les critères de la police de l'eau, Ségolène Royal, ministre de l'écologie, a réuni un groupe de travail constitué des professions agricoles, des associations, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, de la fédération « Forestiers Privés de France », de la direction départementale des territoires et de la direction de l'eau et de la biodiversité. Suite à cette réunion la ministre de l'écologie décide d'adresser aux préfets une instruction leur demandant d'établir une cartographie locale des cours d'eau, avec pour objectif de couvrir les deux tiers du territoire d'ici la fin de l'année 2015.



TOUR DE FRANCE 2016

Une vitrine pour le tourisme français dont bénéficieront les rivières

Le Tour de France, vitrine touristique de la France ? Ce n'est pas Bernard Hinault qui dira le contraire. La légende du cyclisme français, qui a participé à 8 Tours de France au cours de sa carrière et en a gagné 5, connaît particulièrement bien la grande boucle. Pour lui, le Tour de France, c'est un événement sportif, mais c'est aussi une traversée inoubliable de sites exceptionnels et de paysages fabuleux. Un Tour 2016 associant les pêcheurs de loisir ? Une évidence... « *Le Tour de France, ce sont des contrées magnifiques mais ce sont aussi des rivières. Quand on y participe en tant que coureur cycliste, on les voit et on les regarde. Nous passons à côté de cours d'eau magnifiques* », souligne-t-il. « *Pour moi, la pêche de loisir a son rôle à jouer. En 2016, on fera le Tour de France des rivières* ». Il faut dire que cet événement international, connu pour les exploits sportifs des coureurs qui s'y engagent, l'est tout autant pour ses vues à couper le souffle, notamment depuis l'arrivée des caméras de télévision en 1948 dont celles embarquées en hélicoptère. « *Dans les années 80, il y avait une quarantaine de médias. Aujourd'hui nous en sommes à près de 200. Le nombre de spectateurs n'a fait qu'augmenter au bord des routes avec l'arrivée de la télévision. C'est d'ailleurs elle qui a magnifié le Tour et la France.* »

Le Tour de France, c'est 21 étapes et 3 519 kilomètres de territoires parcourus ! « *A l'évidence, le Tour de France constitue notre plus bel ambassadeur et un outil sensationnel de promotion touristique avec une épreuve sportive émouvante* », peut-on lire sur le site Internet d'une agence marketing spécialisée dans le tourisme. Pour preuve, ces touristes du monde entier qui n'hésitent pas à admirer le passage des sportifs tout en profitant des attraits de l'hexagone. « *L'an passé, nous nous sommes arrêtés avec Christian Prudhomme sur le bord de la route après avoir aperçu un couple de touristes chinois, en pleine mon-*

tagne, sur un site difficile d'accès. Quand on leur a demandé pourquoi ils étaient venus ici précisément, ils nous ont dit qu'ils avaient vu ce col à la télévision et qu'ils l'avaient trouvé très beau. A tel point qu'ils ont décidé de s'y rendre en vrai », se souvient Bernard Hinault. Sans les vues du ciel, captées par les caméras en hélicoptères, le Tour de France ne serait pas devenu le troisième événement sportif planétaire après la Coupe du monde de football et les Jeux Olympiques d'été.

“La caravane Génération Pêche mais aussi les animations prévues donneront sûrement envie aux enfants de pratiquer ce loisir”

Un constat qui justifie à lui seul les reportages des journalistes qui couvrent le Tour non seulement sur les aspects « techniques » et « sportifs » mais aussi sur les « à côté » comme, par exemple, l'histoire de tel ou tel château cathare croisant la route des cyclistes ou encore l'évocation de l'église traditionnelle à visiter dans un village à proximité du Tour. Et ils ne sont pas les seuls à avoir compris l'impact de ces 21 jours dans la promotion du pays. En 2015, Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des français de l'étranger, Atout France et Amaury Sport Organisation (ASO) avaient lancé le 10 juillet un grand concours photos autour de la beauté et la diversité des destinations traversées à l'occasion de la 7^{ème} étape à Livarot, dans le Calvados. Même démarche pour le Muséum d'Histoire Naturelle qui depuis 2013



propose un Tour de France de la biodiversité. La FNPf ajoute modestement sa pierre à l'édifice en proposant trois ou quatre sujets par étape, sur la thématique du « *Tour de France des rivières et de la pêche* » via un document à destination de la presse (lire également pages 34 et 35).

Bernard Hinault est persuadé que l'arrivée de Génération Pêche dans la caravane aura un écho auprès du grand public, en particulier auprès des jeunes. « *La caravane Génération Pêche, mais aussi les animations prévues, donneront sûrement envie aux enfants de pratiquer ce loisir* », explique ce pêcheur en mer. Tel un outil pédagogique de grande ampleur, la grande boucle permet de faire passer des messages sur la nature et sa préservation, comme dans le Doubs. Sur le site du Lac de Saint Point, non loin du passage du Tour, les pêcheurs réaliseront avec un artiste de Land Art, un corégone, poisson sensible aux altérations écologiques, afin de sensibiliser les téléspectateurs à la fragilité des espèces aquatiques. « *Pêcher, c'est découvrir et préserver la nature, faire attention aux rivières et aux espèces qui s'y trouvent* », rappelle-t-il simplement.

A 61 ans, Bernard Hinault effectuera son dernier Tour de France. Depuis les années 90, il est « l'ambassadeur » d'ASO. Il tirera sa révérence en juillet, mettant fin à une carrière étroitement liée à l'histoire de la grande boucle. « *Le Tour de France, c'est une fête !* », souligne-t-il. Lors de ces festivités, les pêcheurs de loisir tireront leur révérence à ce grand monsieur du cyclisme.

La pêche se porte bien, merci !

■ ■ ■ En 2014, les effectifs du loisir pêche étaient repartis à la hausse. En 2015, la tendance se confirme avec une nouvelle légère augmentation du nombre de cartes de pêche.

Avec 1 559 271 pêcheurs en 2015, la Fédération Nationale de la Pêche conforte ainsi sa position de deuxième fédération française en termes d'adhérents après la Fédération Française de Football.

Le réseau associatif pêche est caractérisé par près de 1000 salariés et 40 000 bénévoles au sein des structures associatives agréées, permettant ainsi la mise en œuvre de toutes les actions de gestion, de protection, de développement du loisir pêche inscrites dans les statuts.

Mais ce qui réjouit la FNPf, au-delà de ce résultat positif, c'est l'augmentation des adhérents détenteurs d'une carte annuelle alors même que toutes les structures associatives agréées sont en cours de renouvellement de leur mandat : c'est + 8584 personnes susceptibles de s'investir quotidiennement au sein du réseau associatif. A savoir, le nombre de personnes détentrices d'une carte de pêche annuelle représente 64,8% des effectifs totaux ! Les résultats 2015 permettent d'envisager avec sérénité l'avenir de la pêche associative de loisir et la pérennisation d'une mobilisation unique en France.

Le développement de la délivrance de la carte de pêche via cartedepeche.fr continue sa progression avec à fin 2015, 826 844 cartes contre 619 771 l'année précédente, soit une augmentation de 33 % !

En 2016, la FNPf recense 36 fédérations proposant la carte de pêche exclusivement via l'outil Internet www.cartedepeche.fr (chez le particulier ou chez un dépositaire connecté).

A noter, les jeunes de moins de 18 ans représentent 362 572 personnes soit 23% des effectifs ! Nul doute que le loisir pêche s'éloigne de l'image du pêcheur contemplatif pour entrer dans l'ère 2.0...



LES PLUS FORTES HAUSSES ENREGISTRÉES

Les fédérations départementales de pêche enregistrant les plus fortes hausses :

la Réunion +25,80 %	la Seine Maritime +14,55 %	les Alpes Maritimes 10,52 %
-------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------

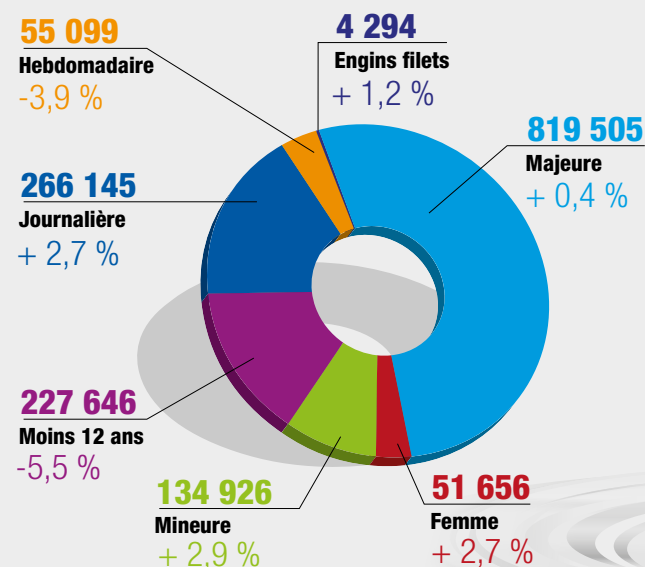
Au niveau national, les cartes enregistrant les plus fortes progressions :

les cartes mineures +2,9 %	les cartes femmes +2,70 %
--------------------------------------	-------------------------------------

Les cartes personnes majeures enregistrent

3 446
adhérents supplémentaires
+0,42 %

CPMA 2015 par type carte



Total CPMA 2015 :

1 559 271

dont CPMA statutaires
1 010 381

CPMA 2015 migrants
4 083

Quand un réseau associatif s'engage de concert pour promouvoir les milieux aquatiques et le loisir pêche



Assemblée générale de la Fédération Nationale de la Pêche en France
à Paris et Congrès sur le thème
« Politique de l'eau et Biodiversité :
des complémentarités évidentes,
des singularités indispensables ».

GÉNÉRATION PÊCHE

- **Le Conseil d'Administration** vote à l'unanimité la présence de « Génération Pêche » au Tour de France 2016
- **Consultation publique** sur le projet de décret relatif à la pêche en eau douce
- **Rencontre avec le Président de la République** : l'importance de la pêche et les enjeux pour les milieux aquatiques sont abordés.



36 fédérations départementales proposent désormais la délivrance des cartes de pêche exclusivement via www.cartedepeche.fr

Elections :
Renouvellement de tous les mandats dans les fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique.

Mai

10 mai **Renouvellement des instances de la FNPF** : Conseil d'Administration, bureau, commissions et représentations extérieures.

18 mai **Conférence de presse de la FNPF** de présentation du dispositif Génération Pêche sur le Tour de France 2016, en présence d'Amaury Sport Organisation, du ministère de l'écologie, de l'ONEMA et de différents partenaires. La presse est également présente avec notamment le Chasseur Français, Seasons, Chasse et Pêche, RTL et le Nouvel Obs.



Janvier

Mars



21 et 22 juin 2015

2015

Novembre

2016

Octobre



Elections : renouvellement de tous les mandats dans les Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique. Pour les aider dans cette démarche, la FNPF a créé un guide les aidant étape par étape dans ce grand moment démocratique de la vie associative.

Décembre

Déploiement des nouvelles tenues des gardes pêche particuliers dans toutes les fédérations.



Février

Création des Unions de bassin en concordance avec la gestion par bassin menée par les Agences de l'Eau et création des Associations régionales en corrélation avec la nouvelle cartographie régionale mise en place par l'Etat.



Avril

- **Signature de la convention** avec Gîtes de France
- **Mise en application du décret sur la réforme de réglementation pêche** : des quotas sont fixés pour les carassiers.

Juin

Lancement du nouveau site internet de la FNPF, avec un espace dédié à tous les acteurs de l'eau et de la biodiversité et un autre consacré au grand public.



Juillet

Départ de la première caravane sur le Tour de France. Une nouvelle histoire s'écrit...



CONGRÈS DE LA FNPF

Les pêcheurs veulent faire rimer économie avec écologie

Etaient présents au Congrès 2015...

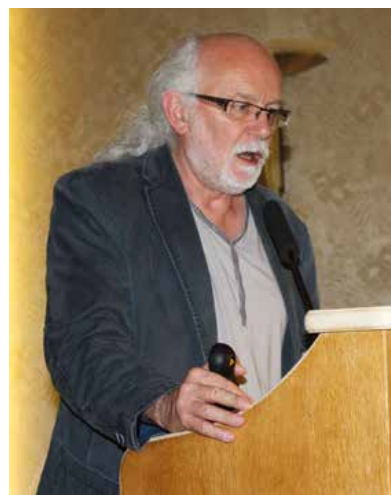


M. Jean-Michel Clément, président du groupe « Pêche de Loisir et protection du milieu aquatique » à l'Assemblée Nationale.

Geneviève Gaillard, députée rapporteur sur le projet de loi biodiversité, M. Jean-Noël Cardoux, président du groupe Chasse et Pêche au Sénat, M. Jean Launay, député, président du Comité National de l'Eau, M. Jean-Michel Clément, président du groupe « Pêche de Loisir et protection du milieu aquatique » à l'Assemblée Nationale, M. Jean-Louis Bianco, représentant Madame la ministre Mme Ségolène Royal. Dans la salle, on notera la présence de Delphine Batho, députée du groupe « Pêche » à l'Assemblée Nationale et ancienne ministre de l'Ecologie.



Delphine Batho, députée membre du groupe « Pêche » à l'Assemblée Nationale et ancienne ministre de l'Ecologie.



M. Jean-Paul Doron, vice-président de la FNPF.

« Je partage là aussi votre point de vue, de pouvoir araser tous les ouvrages qui sont obsolètes », avait affirmé Jean-Noël Cardoux, président du groupe « Chasse et Pêche » au Sénat et de Jean-Michel Clément, président du groupe « Pêche de loisir » à l'Assemblée Nationale. « Nous avons à bâtir ensemble un nouveau modèle de développement où l'environnement, la nature, les contraintes écologiques sont perçus comme une opportunité pour l'emploi », a souhaité rassurer M. Jean-Louis Bianco, représentant Mme la ministre de l'écologie. M. Bianco a d'ailleurs illustré ses propos en citant l'étude sur le poids économique de la pêche de loisir en France.



La cartographie des cours d'eau

Les personnalités présentes au congrès ont appelé à la participation des fédérations de pêche et de leurs associations agréées à la cartographie départementale des cours d'eau. « Il ne faut pas oublier de cartographier les petits cours d'eau... », précisait Geneviève Gaillard. La ministre de l'Ecologie, Mme Ségolène Royal, a elle-même insisté sur la participation des pêcheurs à ce dossier (lire également en page 4).

Le Congrès de la FNPF, qui s'est déroulé le 22 juin 2015, a été celui d'un cri d'alarme et d'inquiétude des instances de la pêche face aux remises en cause de la protection des milieux aquatiques, en termes de continuité écologique, de gestion de l'eau et des outils juridiques de protection. Ce message affirmé avec force par M. Jean-Paul Doron, vice-président de la FNPF, a reçu un soutien favorable d'un certain nombre de personnalités présentes dont Geneviève Gaillard, députée et rapporteur du projet de loi biodiversité à l'Assemblée Nationale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En 2015, les élus font le bilan des actions depuis la création de la FNPF



L'Assemblée Générale de la FNPF le dimanche 21 juin 2015, annonçait la clôture d'un long mandat pour les élus des associations agréées, des fédérations et de la structure nationale. Ce grand moment associatif a été l'occasion d'évoquer le chemin parcouru depuis 2007, mais aussi de lancer les bases des projets à amorcer ou à développer à partir de 2016 par la nouvelle équipe (lire également en pages 10 et 11).

Les bases établies depuis 2007 :

- La pêche associative est partie prenante de la gouvernance environnementale. Le réseau associatif pêche a acquis une notoriété incontestable dans le domaine de la politique de l'eau et ce à tous les niveaux : local, départemental, régional, par bassin et national. Les avis des pêcheurs sont demandés et écoutés dans les instances de concertation.
- La pêche a été réformée et structurée. En 2007, lors de la réforme issue de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques (décembre 2006), a été engagée une véritable révolution du système organisationnel. La FNPF a été créée et dès la première année 130 000 € ont été affectés à chaque fédération pour participer à leur professionnalisation. 4,5 millions d'euros leur ont été octroyés au titre du financement des actions des fédérations pour le milieu et le développement de la pêche.

Les grandes actions entreprises depuis 2007

- **Milieu :**
 - Elaboration du PDPG et sa reconnaissance dans les SDAGE et la loi biodiversité comme outil de gestion des milieux piscicoles.

• Développement de la pêche :

- Des partenariats étoffés entre la FNPF et, entre autres, les pêches sportives, les partenaires du tourisme (Clévacances, Gîtes de France, VVF Villages, Fédération Française des Stations Vertes...), les Comités d'Entreprise.
- Un partenariat avec les ministères de l'Education nationale et de l'Écologie pour l'éducation à l'environnement des scolaires.
- Le développement des réseaux : parcours labellisés, hébergements qualifiés pêche, un réseau d'animations structuré (Maisons de la Pêche, véhicules pédagogiques).
- Création et développement de l'outil www.cartedepeche.fr pour les associations de pêche.
- **Communication et promotion du loisir pêche :**
 - Mise en place de campagne de communication promotionnelle nationale (participation à des salons, affiches, spots TV, développement des réseaux sociaux, mise en place de relations presse, création du Pêche Mag, lancement des émissions « Génération Pêche »...).
 - Création d'une charte graphique et d'outils de communication pour les structures associatives et les associations agréées (visuels, banque photographique...).

• Structuration :

- Création de la FTAAPMA de St-Pierre-et-Miquelon
- Création et participation au Syndicat National des Structures Associatives de la Pêche de Loisir
- Affectation du fond à la fondation F3P
- L'ensemble de ces actions nationales participent au développement de la pêche en France.

Cibler les attentes des pêcheurs

Si en 2014 une étude sur le poids économique de la pêche en France avait vu le jour afin d'appuyer les actions de représentation des structures associatives, en 2015, c'est une étude sur les « produits » pêche qui a été présentée afin d'alimenter la commission développement de la FNPF. Plusieurs constats ont été établis par le cabinet Protourisme en charge de cette étude :

- La diminution des cartes de pêche a des causes multiples mais il est possible d'y remédier en prenant en compte les attentes et les besoins des différents types de public identifiés à savoir : les pêcheurs réguliers, les pêcheurs occasionnels et les pêcheurs débutants.
- Les produits pêche actuels sont destinés davantage aux pêcheurs réguliers. Un effort doit être fait vers les pêcheurs débutants.
- 90% des pêcheurs ont appris la pêche en famille : il faut mettre en avant le rôle d'ambassadeurs des pratiquants réguliers et encourager la pêche en famille.
- Le statut d'adhérent annuel devrait être assorti d'avantages ou de services complémentaires comme cela existe dans d'autres loisirs.
- Les prix de certaines cartes mériteraient d'être ajustés.

• Réglementation :

- Impulsion de l'évolution de la législation et de la réglementation de la pêche et de la protection des milieux aquatiques (loi sur la biodiversité et décret sur la pêche en eau douce)
- structuration et « professionnalisation » de la garderie (création d'un guide et support de formation)
- création d'un pôle juridique.



CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Obstacles à la résorption des obstacles

■■■ Alors que la restauration de la continuité écologique des cours d'eau est mise à mal de tous côtés, petit tour de France des projets consensuels aux résultats remarquables pour la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité.

“L'ONEMA répertorie 76 292 obstacles à l'écoulement en France”

1 - L'ONEMA répertorie 76 292 obstacles à l'écoulement en France métropolitaine.
Source : <http://www.eaufrance.fr/s-informer/observer-et-evaluer/pressions-sur-les-milieux/alterations-hydromorphologiques/>
2 - <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-idees-faussees-sur-les-retenues,8466-.html>

Interruption du processus d'arasement des barrages de la Sélune (Manche) et projet de reprise de l'exploitation par une société spécialisée, courrier de la ministre de l'Écologie aux préfets leur demandant de calmer le jeu dans les dossiers conflictuels, tentatives d'assouplissement de la loi sur l'eau dans le cadre des discussions sur le projet de loi sur la biodiversité, proposition de classement des ouvrages hydrauliques dans le projet de loi Liberté de création, architecture et patrimoine (dite loi CAP) au bénéfice de certains usages... La continuité écologique des cours d'eau est attaquée de toutes parts.

Élément essentiel pour l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau dans la Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE) en 2000, la continuité écologique a fait l'objet de toutes les attentions à l'occasion de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006.

« L'obligation d'assurer la libre circulation des poissons sur les ouvrages, qui date pour certains cours d'eau de 1865, a été successivement reprise par la loi pêche de 1984 et la loi sur l'eau de 1992 », souligne Jean-Paul Doron, premier vice-président de la FNPF. « Outre ces obligations préexistantes, il est démontré que les obstacles à la continuité écologique des cours d'eau nuisent gravement à la santé des rivières : eutrophisation, sédimentation, inondations, réchauffement... Et donc à la qualité de l'eau du pays. Or, ce principe d'intérêt général est régulièrement attaqué par des intérêts particuliers, notamment liés à l'exploitation d'ouvrages hydroélectriques ».

Pour Jean-Paul Doron, le diagnostic a été posé : « Pour plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages¹ en désuétude ou orphelins, la question de leur maintien se pose. Pour les autres, ils doivent respecter la loi et réaliser les aménagements nécessaires. Nous avons échappé à un amendement dans la loi biodi-

versité, pour le moment écarté, qui privilégiait l'équipement en faveur de la production hydroélectrique au détriment de la restauration de la continuité et du bon état écologique des eaux. La force motrice produite par l'écoulement des eaux ne peut faire l'objet que d'un droit d'usage et en aucun cas d'un droit de propriété de l'eau, bien commun de la nation. Mais restons vigilants. Dans cette même loi, les exploitants d'ouvrages ont obtenu en l'état un énième report de cinq ans pour respecter leurs obligations. Autre exemple, l'article 33bis du projet de loi « Liberté de création, architecture et patrimoine » (loi CAP) introduit une protection au titre du patrimoine des ouvrages hydrauliques : une façon pour les moulins, là encore, d'échapper une nouvelle fois à la loi, par le biais d'une pseudo protection du patrimoine bâti ! Or il convient de dissocier la notion d'ouvrage hydraulique de celle du bâtiment. La fonctionnalité des organes hydrauliques est souvent réduite à l'enjeu du maintien d'un miroir d'eau à caractère paysager. Face aux arguties de mauvaise foi développées, nous nous battons contre cet article jusqu'à ce qu'il soit supprimé. Fondamentalement, nous avons tous à cœur de défendre les moulins dès lors qu'ils ont un propriétaire et un usage et qu'ils respectent le fonctionnement naturel des rivières qui les accueillent », ajoute Jean-Paul Doron.

« Contrairement à ce qui est affirmé souvent, les cas qui posent réellement problème ne sont pas majoritaires en France. Il ne serait pas souhaitable de remettre en cause un compromis législatif. Des fédérations locales, il remonte beaucoup de coopération entre les structures environnementales et piscicoles et les propriétaires d'ouvrages. Les relations ne sont pas toujours simples, mais des compromis sont trouvés. »

De nombreux exemples, aux quatre coins de France, prouvent que la restauration de la continuité écologique des cours d'eau (RCE), en concertation avec l'ensemble des acteurs et en partenariat avec les propriétaires de mou-

« Il est démontré que les obstacles à la continuité écologique des cours d'eau nuisent gravement à la santé des rivières : eutrophisation, sédimentation, inondations, réchauffement... Et donc à la qualité de l'eau du pays », souligne Jean-Paul Doron, vice-président de la FNPF en charge de la commission Eau Protection du Milieu aquatique et biodiversité.

lins ou les exploitants hydroélectriques, obtient des résultats majeurs en termes de qualité de l'eau, des milieux et de la biodiversité.

Sur le bassin de la bave : 14 ouvrages équipés ou arasés

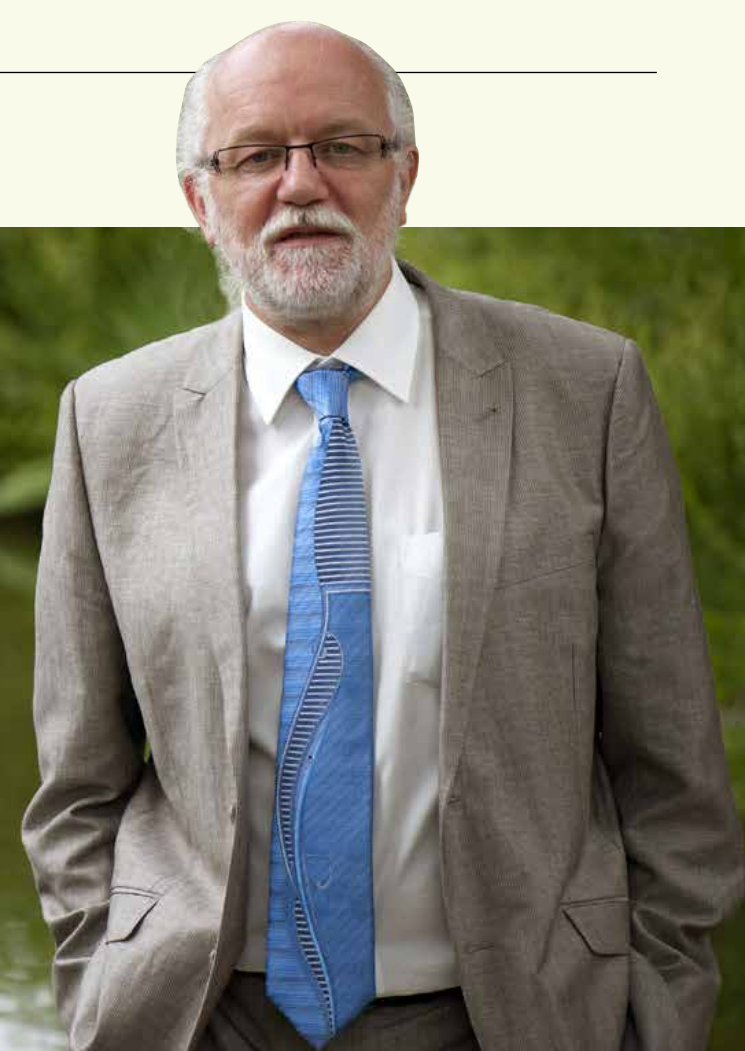
Pour la fédération départementale de pêche du Lot, « cela ne fonctionne que s'il y a une synergie entre tous les partenaires. Il faut un porteur de projet, qui peut être un syndicat mixte, une collectivité, un propriétaire ou une fédération, mais il faut aussi que les services de l'État soient présents (ONEMA, DDT). Alors, la fédération joue un rôle de catalyseur et argumente en faveur de la réalisation du projet en expliquant les gains pour le milieu ». Sur le bassin de la Bave et de la Cère, où 14 ouvrages ont été équipés ou arasés, on note aujourd'hui la présence de tacons, mais également celle de l'ombre dans des espaces auparavant inaccessibles. « En facilitant la montaison et la dévalaison, on obtient un brassage des populations de truites d'autant plus important que des études génétiques ont montré la présence de souches sauvages à plus de 75% ici. » Cet intérêt écologique est également avéré sur le canal de Miribel, aux portes de Lyon, où une passe a été réalisée sur un ouvrage appartenant à EDF. « L'exploitant n'était pas très enthousiaste au départ, mais il s'est pris

“Avant de faire sauter les barrages dans les cours d'eau, il faut faire sauter les barrages psychologiques.”

au jeu », raconte la fédération de pêche du Rhône. « On a aujourd'hui un recul de deux ans sur les déplacements des poissons, car un système de vidéo comptage a été installé. L'an dernier, nous avons enregistré le passage de 13 tonnes de poissons, soit environ le tiers de la biomasse en place dans ce tronçon du Rhône. Cela concerne toutes les espèces, même de toutes petites comme le chabot ou la blennie : 82 000 individus de 25 espèces différentes ont été filmés entre mars 2014 et mars 2015. On a vu du corégone, une espèce alpine. L'ombre commun, une espèce patrimoniale que l'on n'avait pas observée depuis plus de dix ans, se reproduit directement au sein de la rivière artificielle créée. Même la loutre se sert de la passe : c'est une première ! » L'intérêt scientifique, qui permet de mieux connaître les peuplements, est doublé d'un intérêt pédagogique puisque des visites sont organisées dans le local de la passe où l'on peut voir traverser les poissons en direct. « Avant de faire sauter les barrages dans les cours d'eau, il faut faire sauter les barrages psychologiques. À force

de patience et d'études hydrobiologiques de long terme, à force de montrer des retours d'expériences positifs, à force d'entendre des discours globalement cohérents entre les différents services, les acteurs locaux se laissent convaincre. Ils sont toujours convaincus une fois les travaux terminés par les bons résultats sur le terrain ».

Une cohérence bien difficile à rattraper lorsque le ministère de l'Écologie donne des signes de renoncement à travers une lettre aux préfets de décembre 2015 demandant de « ne plus concentrer leurs efforts sur les cas de moulins où subsistent des difficultés ou des incompréhensions durables » tout en publiant sur son site² des fiches sur les idées fausses qui contribuent souvent à la contestation de l'intérêt de la politique de restauration de la continuité écologique menée en France. Même incohérence sur le dossier de la Sélune, où les travaux ont été interrompus alors qu'une décision de justice est intervenue et que tout le monde s'était accordé autour du Schéma d'Aménagement et de Gestion des



[DOSSIER] TOUR DE FRANCE DES OBSTACLES À LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIE



Sur cette portion de cours d'eau, assez banale et plate, la fédération de pêche de la Manche a mis en œuvre des travaux pragmatiques d'accompagnement avec un gain paysager net pour le promeneur, pour un budget dix fois inférieur au coût moyen habituel.

Ouest



avant



après

Aval



avant



après

Eaux adopté en 2007, contre une très hypothétique reprise de l'exploitation hydroélectrique. La pertinence et la viabilité économique de cette reprise ne sont pas démontrées et sans commune mesure avec les services écosystémiques et touristiques qu'une Sélune libérée peut rendre au territoire.

Concilier écologie et patrimoine

C'est à l'encontre de ces idées fausses que les fédérations travaillent sur le terrain, en valorisant des expériences concluantes pour faire avancer des dossiers d'aménagements ou d'arasements. A Cany-Barville (Seine-Maritime), le Moulin de Montmorency a rendu son cours à la Durdent tout en turbinant de temps en temps, pour des besoins pédagogiques. « On peut concilier les deux aspects : patrimoniaux et écologique », explique la fédération départementale de Seine-Maritime. Ce moulin, situé en centre-ville, est un très bel ouvrage patrimonial classé, dont l'aspect paysager a été conservé tout en restaurant la libre circulation de l'eau, des poissons et des sédiments. « On a ainsi pu montrer aux acteurs que la RCE est compatible avec le maintien du turbinage et du patrimoine. Il ne s'agit pas de détruire des moulins, mais de les aménager pour concilier à la fois l'écologie, la remontée des poissons et la circulation des sédiments avec le patrimoine et l'histoire du site ».

Concilier travaux, rendu agréable et retombées sociales

Concilier, tel est le maître mot des techniciens des fédérations départementales et expliquer. Avec la RCE sur la Vire, la fédération de la Manche a pu arasé un seuil utilisé par l'usine Elle & Vire de Condé. L'usine, en procédure de renouvellement d'autorisation par la Dreal, ayant changé son système de pompage, a accepté d'abandonner le seuil. « Nous nous sommes positionnés comme maître d'ouvrage, car nous avions une idée : au-delà de retirer le seuil, comme nous sommes sur un site en pleine campagne, nous souhaitions injecter un peu de problématique latérale en plus de longitudinale et paysagère. Nous voulions prouver que l'on pouvait engager des

travaux rustiques avec un rendu agréable et des retombées sociales ». Sur cette portion de cours d'eau, assez banale et plate, la fédération a mis en œuvre des travaux pragmatiques d'accompagnement avec un gain paysager net pour le promeneur, pour un budget dix fois inférieur au coût moyen habituel. « Un arasement ne coûte pas très cher, c'est ce qu'il faut faire à côté pour faire accepter le dossier qui coûte : études, aménagement paysager, reprise de maçonnerie de bâtiment tenu par le seuil... On a pu montrer ici en quoi consiste une RCE pure, avec un aspect paysager léger ».

Lutter contre les préjugés

Et la fédération l'a montré, notamment au comité de pilotage d'un autre dossier : l'arasement de deux barrages des usines Guérin de Tessy-sur-Vire, à quelques kilomètres en amont. « Les élus locaux étaient inquiets, notamment pour le passage des canoës, et redoutaient l'érosion. Pour exorciser les peurs, nous les avons emmenés sur le site de Condé deux semaines après les travaux. Le terrain était nu, rien n'avait encore poussé le long de la berge, mais la Vire était calme, et il y avait toujours de l'eau, contrairement à ce qu'ils croyaient. Tout le monde croit que sans seuil, l'eau va partir ! Nous leur avons expliqué comment le travail d'érosion s'effectuait naturellement et comment on pouvait l'accompagner, que cela créait des habitats pour les saumons, mais aussi de l'autoépuration et qu'une eau qui circule, ce sont autant d'économies sur la potabilisation... Une possibilité de retour sur investissement qu'ils ont appréciée autant que la visite, malgré le fait que le chantier venait à peine de s'achever ! » Pour Jean-Paul Doron, ces exemples démontrent que « respecter la loi sur la continuité écologique est non seulement indispensable mais possible, que les coûts peuvent être limités, que les financements publics existent et sont utilement mobilisés et que les moulins ne sont pas nos ennemis, au contraire ! Quand tous les acteurs concernés se mettent autour de la table, les résultats sont remarquables pour l'intérêt général et c'est la qualité de l'eau qui y gagne ! »

TRAFIC DE POISSONS MIGRATEURS

L'anguille menacée par le trafic international

■ ■ ■ Juin 2014, sept personnes sont arrêtées à Saintes (17) et mises en examen dans le cadre d'une enquête menée par la gendarmerie sur un trafic international de civelles, alevins d'anguilles.



Il implique une vingtaine de personnes en Poitou-Charentes, mais aussi un exportateur britannique propriétaire d'un avion. La fédération départementale de pêche de Charente-Maritime et le groupement régional des pêcheurs de Poitou-Charentes se sont portés partie civile auprès du procureur de Saintes, avec le soutien de la FNPF, de l'association Nature Environnement et du groupement de pêcheurs professionnels OP Estuaire. L'enquête est en cours. Ce n'est pas un cas isolé. Selon Emma Bryce, journaliste au Guardian¹, plusieurs dizaines de tonnes de civelles seraient prélevées illégalement des rivières françaises par des braconniers chaque année pour alimenter l'aquaculture asiatique, alors que ce commerce est strictement interdit en dehors de l'Union Européenne depuis 2010.

Seul un moratoire de la pêche serait efficace

L'anguille est inscrite à l'annexe II de la CITES² et classée « en danger critique d'extinction » par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Elle fait l'objet de mesures de reconstitution de stock au niveau européen depuis 2007 et d'un plan de gestion national approuvé en 2010. Il faut dire que le stock d'anguilles a été défini en France en dehors des limites biologiques de sécurité dès la fin des années 1980. L'espèce fait l'objet de quotas pour la pêche professionnelle : ils ont doublé entre 2014 et 2015 et se répartissent en « consommation » (30 t) et « repeuplement » (45 t), ce dernier étant destiné à prélever des civelles pour les réintroduire là où les populations se font trop rares. Une pratique dont l'efficacité est toute relative, notamment du fait de taux de mortalité élevés.

La FNPF a dénoncé à plusieurs reprises l'inefficacité du plan national. Pour elle, seul un moratoire de la pêche à l'anguille est susceptible de répondre à l'objectif européen de sauvegarde. Il doit s'accompagner de mesures fortes sur les obstacles pour permettre la libre circulation de ce poisson qui doit pouvoir coloniser naturellement une grande partie des cours d'eau français.

Le trafic illégal s'intensifie

En attendant, le trafic illégal s'intensifie, du point de vue des observateurs comme Guillaume Barranco, directeur de la fédération de pêche des Pyrénées-Atlantiques qui souffrent de la proximité avec l'Espagne, gros consommateur d'anguilles. « Il semble également que les anguilles transitent par l'Espagne pour terminer au Maroc, où les contraintes de commercialisation sont moindres. Un Espagnol a été arrêté en janvier dernier avec 30 kg de civelles non déclarées dans sa voiture », raconte-t-il. « On connaît mal le cycle de vie de l'anguille qui ne se reproduit que dans la mer des Sargasses (Atlantique), jamais en captivité. Les protocoles de réintroduction servent surtout à reconstituer les stocks pour la pêche professionnelle sur laquelle s'appuient, c'est évident, les trafiquants ».

Sans une intensification des contrôles, les anguilles risquent de disparaître sur notre territoire au profit notamment de l'aquaculture asiatique, où le kilo de civelles dépasse les 1 000 euros : de quoi encourager un marché noir qui s'apparente aujourd'hui à une mafia dangereusement organisée.

1 - Elle a publié deux articles dans le journal britannique à ce sujet, le 9 février et le 31 mars 2016.

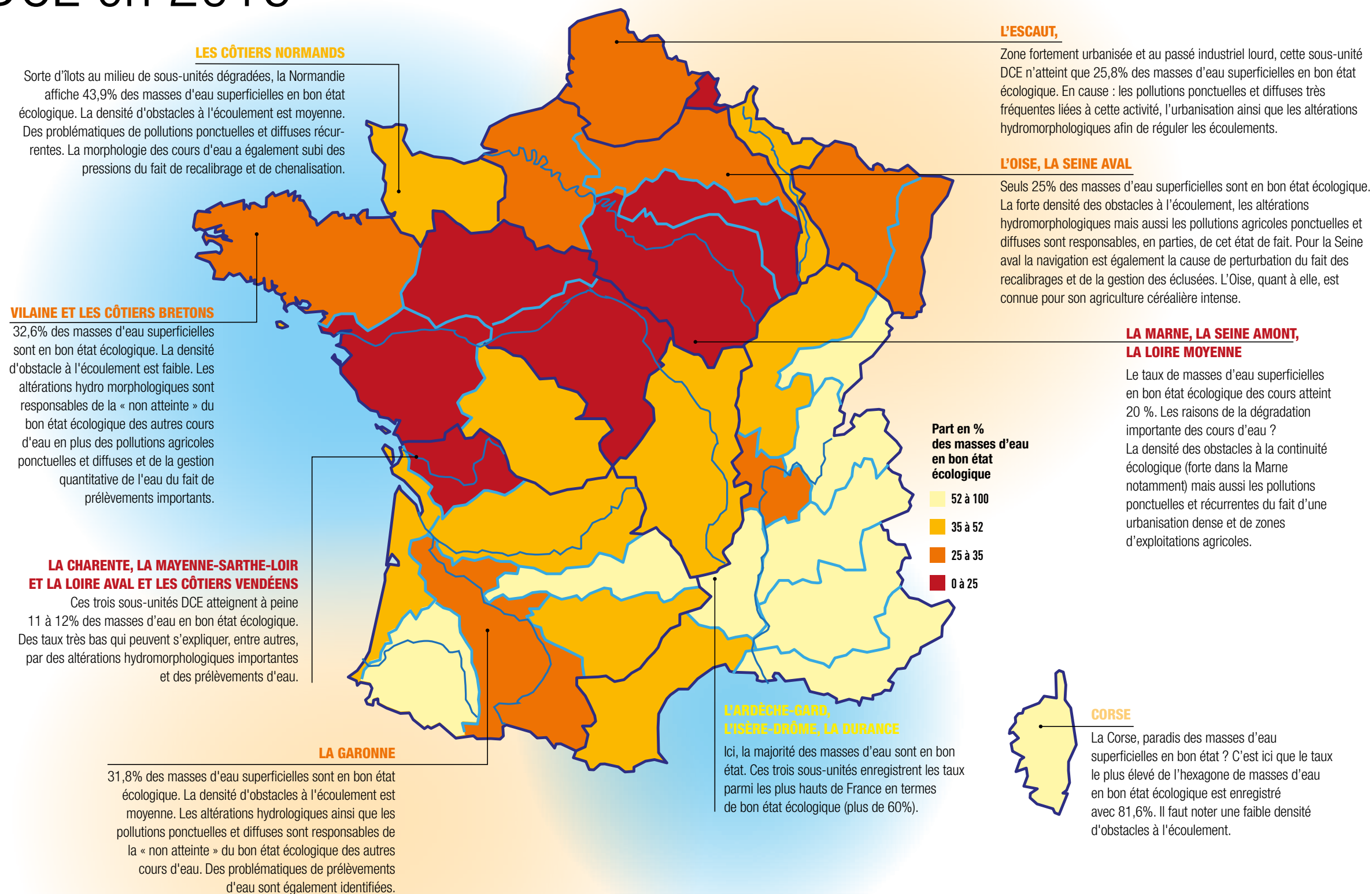
2 - La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ou Convention de Washington, est un accord international entré en vigueur en 1975 qui concerne aujourd'hui 181 pays.



La France n'atteint pas les objectifs DCE en 2016

■ ■ ■ La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 visait à donner une cohérence à l'ensemble de la législation avec une politique communautaire globale dans le domaine de l'eau. Elle a donné la priorité à la protection de l'environnement et à une utilisation durable de l'eau, en demandant de veiller à la non-dégradation de la qualité des eaux, par le biais de plans de gestion démarrant en 2010. L'objectif était d'atteindre d'ici 2015 un bon état général tant pour les eaux souterraines que pour les eaux superficielles, y compris les eaux estuariennes et côtières. Aujourd'hui qu'en est-il ? Un constat reconnu des experts : les objectifs n'ont pas été atteints. Tour de France de quelques sous-unités DCE.

Masses d'eau de surface en bon ou très bon état écologique par sous-unité DCE





GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

Le niveau baisse...

■ ■ ■ En France métropolitaine, quatre espèces de poissons sont considérées comme disparues et quatre sont en danger critique d'extinction¹. Parmi les causes de ce déclin, l'ONEMA² pointe notamment les modifications des régimes hydrologiques, la destruction, la fragmentation et l'homogénéisation des habitats. Autant de phénomènes que les changements climatiques amplifient et amplifieront dans les prochaines années avec l'augmentation des températures des eaux et de l'air, et une répartition moins homogène des précipitations. Autant de phénomènes qui ne manqueront pas d'exacerber des conflits d'usages au sein desquels la biodiversité risque une nouvelle fois de passer au second plan. Tour de France des signes annonciateurs.



Illustration de l'impact direct d'un assec sur la faune piscicole dans l'Issole (Var) en juin 2005.

1 - Source : Liste rouge des espèces menacées en France : poissons d'eau douce de France métropolitaine, 2010 http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Liste_rouge_France_Poissons_d_eau_douce_de_metropole.pdf.

2 - Source : « Les poissons d'eau douce à l'heure du changement climatique : état des lieux et pistes pour l'adaptation », ONEMA, 2014.

3 - Source : étude Eau et changements globaux, Agence de l'eau Adour Garonne, 2014.

SUD-OUEST

« La fameuse Sophie – ou Toxostome, un cyprinidé – était très abondante il y a vingt ans. On ne la trouve plus aujourd'hui dans l'Adour », explique Alain Machat, président de l'association de pêche « La Gaule plaisantine » (Gers). « Et pour cause : aujourd'hui, les eaux des rivières baissent dès juillet, quand les agriculteurs en ont besoin. Alors, on lâche l'eau des barrages, qui est beaucoup plus froide : cela provoque un stress hydrique dommageable à la vie aquatique. » Bien sûr, toutes ces retenues ont créé autant de plans d'eau qui augmentent l'offre halieutique, même si Alain Machat regrette « les petits ruisseaux d'antan ». Mais avec les changements climatiques, « il va falloir gérer de façon citoyenne la ressource et arrêter de gaspiller. Arrêter d'arroser, de remplir sa piscine, de laver sa voiture quand c'est interdit. Nous allons passer, selon les experts, par des périodes plus chaudes où l'eau va manquer. Mettre en place des réserves, c'est bien, mais cela incite à consommer. »

Jean-Louis Molinié, président de l'Union Régionale des fédérations du bassin Adour Garonne, le confirme : « Ici, la quasi-totalité des conflits sont liés aux usages agricoles et ces nouvelles retenues ne poussent pas aux économies. Dans le Lot-et-Garonne, une centaine de projets sont à l'étude : seront-ils destinés à sécuriser la ressource et à supprimer des prélèvements dans le milieu naturel ou à appuyer une augmentation de la surface irriguée ? » Difficile, de son point de vue, de faire entrer les gros consommateurs d'eau dans une culture du changement climatique. Ce dernier devrait pourtant occasionner jusqu'à 15% de baisse des précipitations et une diminution de 20% à 40% des débits naturels des cours d'eau d'ici 2050³. « Beaucoup d'agriculteurs réfléchissent, modifient leurs pratiques, mais ceux qui ont de l'eau toute l'année dans leur rivière ne comprennent pas les limitations de prélèvements. Pour eux, une eau qui coule est une eau perdue. Et quand un agriculteur a besoin d'un tour d'eau supplémentaire pour sécuriser sa récolte,

Le Loing dans la plaine de Sorques (Seine-et-Marne).

au risque de la perdre, il y tient ! Certains agriculteurs cultivent du maïs non irrigué : le rendement est moindre, mais ils se rattrapent sur les économies d'eau. Or, la politique agricole commune offre toujours des primes à l'irrigation... C'est tout un modèle économique à revoir, qui nous dépasse, nous petits pêcheurs... »

NORD-OUEST

Les tensions sont vives également dans le nord-ouest. « Paradoxalement, nous avons aussi nos épisodes de sécheresse en Seine-Normandie », rappelle Léopold Sarteau, président de la Commission des milieux aquatiques du Comité de bassin. « D'ici une quinzaine d'années, certains petits cours d'eau de 1^{re} catégorie présenteront un profil mixte au profit des cyprinidés du fait de la hausse de la température des eaux liée à la baisse des volumes et à l'augmentation de l'ensoleillement ». Autant de phénomènes auxquels s'ajoutent une eutrophisation, un enrichissement biologique accentué par les intrants agricoles... « Et la qualité écologique ne concerne pas que la présence des poissons : en Île-de-France, beaucoup de cours d'eau sont utilisés pour l'alimentation en eau potable. »

SUD

C'est le sujet majeur dans le Var, où l'eau manque visiblement, alors que la population quadruple dans certaines communes littorales l'été et que des études démographiques projettent le doublement des habitants à l'année d'ici 2030. Face aux besoins qui augmentent, les communes du centre Var prélèvent de plus en plus les nappes souterraines, qui alimentent les petits cours d'eau. Ceux-ci se trouvent à sec de plus en plus tôt dans l'année. « Nous avons trouvé un allié de circonstance en faveur d'une gestion durable des milieux aquatiques avec la société du canal de Provence », raconte Olivier Bonnefous, délégué général à la fédération départementale de pêche. Cette SEM, sous la tutelle du Conseil régional PACA, a réalisé dès 2010 une canalisation d'apport des eaux du Verdon vers les communes littorales. « Il faut convaincre les communes de l'arrière-pays de s'en servir, même si c'est plus simple – et moins cher – de prélever une eau gratuite dans les nappes ». C'est à ce prix que l'on gagnera la bataille de la gestion quantitative de l'eau.

“ Nous allons passer, selon les experts, par des périodes plus chaudes où l'eau va manquer. Créer des réserves, c'est bien, mais cela incite à consommer. ”

L'Adour, de l'hiver à l'été, change de régime



Avril



Janvier



Juillet

Un secteur dynamique, reconnu à l'étranger

■ ■ ■ Les industries de pêche sont plus d'une dizaine à être implantées en France. Certaines sont les filiales françaises d'entreprises étrangères, d'autres sont des créations 100% « made in France », souvent issues d'un passé familial.

Petit tour d'horizon de quelques-unes de ces structures qui participent au dynamisme économique français¹ ...

SENSAS,
FONTENAY-SUR-EURE (28)
Sensas, numéro 1 mondial de la pêche au coup, produit en France

Créé en 1963 et repris en 2002 par Hugues Nello, actuel Président Directeur Général, Sensas est le fabricant d'appâts le plus titré au monde : plus de 50 titres de champion du monde en individuel ou par équipe ont été remportés avec les produits Sensas. L'entreprise française est fortement présente à l'international. Près de 50% des ventes sont réalisées à l'exportation en Allemagne, en Angleterre ou encore, entre autres, dans les pays de l'Est... 200 salariés travaillent pour la marque française, dont 150 dans l'hexagone ! Sensas, c'est 5 marques : Sensas (pêche au coup), Starbait (carpe), Illex (pêche aux leurres), Pezon&Michel (pêche aux carnassiers) et Gunki (pêche aux leurres).

www.sensas.com

ARMORVIF, KERPERT (22)
La seule pisciculture à vairons de France

En 1976, à l'âge de 8 ans, Laurent vend ses premiers vairons... Puis en 1995, il crée Armorvif, qui est à ce jour la seule pisciculture de vairons en France. Au printemps 2008, dans une réflexion pour améliorer et faciliter l'utilisation des vairons pour la pêche, Laurent invente le modèle de la monture « Armorvif ». Face à l'intérêt porté pour la monture du fait de son efficacité et de sa polyvalence, la création d'une société est dédiée à sa fabrication : Armorvif eurl est créé le 1 septembre 2008.

www.armorvif.com

LES MOUCHES DEVAUX,
CHAMPAGNOLE (39)
Champagnole, ville de naissance de l'enseigne les « Mouches Devaux »

La haute rivière d'Ain, d'une clarté unique, prend sa source dans le massif du Jura à proximité de la ville de Champagnole. Ce berceau de la pêche à la mouche en France a vu la naissance de monteurs d'exception. Aimé Devaux, dont le nom est encore associé à la célèbre enseigne des « Mouches Devaux », est né en 1950 à Champagnole. Ensuite, André Terrier a continué à faire évoluer cette technique au travers, notamment, de ses séries de nymphes et d'émergentes commercialisées par la maison Devaux.

www.mouchesdevaux.com

PEERLESS BAM, PAU (64)
La dernière entreprise de fabrication de moulinets

L'entreprise se trouve à Pau et fête ses 61 ans ! Son histoire est celle d'une famille. Le huitième de neuf enfants d'un forgeron créa en 1956 la prestigieuse gamme de moulinets, Peerless Bam. Joseph Isidore Toulouse imagina en 1952 un moulinet pour la pêche en torrents. Le « petit modèle Peerless » est sorti en petite série grâce à une presse manuelle à balancier. Le premier moulinet à lancer fut produit en 1960. Il fut baptisé BAM. Pourquoi Bam ? Comme Bernard - Alain - Marc, prénoms des premiers enfants du fondateur...

www.peerlessbam.com



LEMER, CARQUEFOU (44)
4 000 références de plombs de pêche français

Fondée en 1878 par la famille Lemer, la structure compte aujourd'hui 50 salariés. Lemer est spécialisée dans la fonderie de plomb et des alliages. C'est naturellement que cette société de Loire-Atlantique propose une gamme très variée de plombs de pêche (4000 références), des pièces allant du milligramme au kilogramme, des références pour la pêche de loisir, tels que des plombs universels ou encore des têtes plombées pour leurres souples. En tout, ce sont 500 tonnes de produits finis qui sont en stock à Carquefou. L'entreprise Lemer exporte ses produits dans le monde entier.

www.lemer-marine.com

AMIAUD, SAINT-MARTIN DES NOYERS (85)
La revendication de la fabrication « à la française »

Amiaud a été créée en 1971. Le savoir-faire de cette entreprise française ? La transformation des métaux (acier, alu et inox). Spécialiste de la fabrication d'accessoires métalliques pour tous types de pêche (mer et eau douce) sa fabrication s'effectue dans son usine vendéenne. Amiaud est connue pour la fabrication de rod pod carp'o, mais a développé d'autres marques propres à la pêche des carnassiers et à la pêche en mer. Ce savoir-faire « à la française » est un gage de qualité revendiqué par les 35 salariés de cette société.

www.amiaud-peche.fr



VMC PÊCHE, MORVILLARS (90)
Les hameçons récompensés par un label qualité « Made in France »

VMC produit ses hameçons de pêche dans son usine française à Morvillard, située dans le Territoire de Belfort, depuis plus de 100 ans. Un savoir-faire qui a même été récompensé en 2010 par le gouvernement français qui lui a attribué le label « Entreprise patrimoine Vivant ». Ce label a reconnu le savoir-faire exceptionnel de VMC dans le domaine de la fabrication d'hameçons. En tout 150 salariés travaillent chez VMC Pêche, filiale du groupe Rapala.

www.vmcpeche.com



Et... les sièges sociaux des marques étrangères...

En France, d'autres entreprises y ont leur siège social ou leur centre de recherche et développement tels que Sert (43 salariés à Blanquefort), Rapala France (66 salariés dans le 90 à Bourogne), Pure fishing (50 salariés dans le 74 à Marignier), Daiwa (33 salariés à Sotteville Les Rouen dans le 76), Caperlan (50 salariés à Cestas en Gironde), Mercury Marine (20 salariés à la Rochelle)...



Sert



Daiwa



Rapala

¹ - Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres entreprises de pêche existent en France, notamment dans le domaine de la fabrication des vers et des teignes de pêche ou dans le nautisme. Cet article ne constitue qu'une sélection des savoir-faire « à la française ».

Magasins de pêche, qui êtes-vous ?



A Gil'pêche à Châteauneuf-du-Faou dans le Finistère, les pêcheurs apprécient la formule magasin-bar, car ils peuvent rencontrer des amis, échanger leurs expériences et des tuyaux.



© Gil'pêche

■ ■ ■ Ils seraient un peu plus d'un millier sur tout le territoire métropolitain, selon le Groupement de l'industrie française des articles de pêche (GIFAP). Du petit bar vendant des articles de chasse et de pêche en milieu rural jusqu'aux grands magasins de sport, en passant par les réseaux spécialisés (Europêche, Concept Propêche) et les rayons spécifiques dans les grandes surfaces, ils se partagent notamment les 500 millions d'euros annuels de vente de matériel de pêche¹ du pays. Ils sont également un essentiel relai pour la délivrance de la carte de pêche sur tout le territoire. Rencontres avec des responsables de magasins.

Mathias et Alexis Jaumouillé ont repris l'enseigne Périgord Chasse Pêche de leurs parents, créée dans les années 1960² : 1 200 m² de rayons chasse, pêche et sportswear à Marsac-sur-l'Isle et 300 m² spécialisés dans l'archerie et la pêche à la mouche à Boulazac. « Il faut savoir s'adapter à la demande », explique Mathias, « et suivre l'actualité technique en écoutant les clients, qui viennent d'environ 100 kilomètres à la ronde ». Les deux frères organisent régulièrement des animations, comme cette journée « pêche à la mouche », en mars dernier, où Grégoire Juglaret, ancien champion de France, est venu faire des démonstrations et répondre aux questions des pêcheurs dans le magasin de Boulazac. **Créé en 1986 en plein cœur de Paris** par Vincent Debris, « Des Poissons Si Grands » (DPSG) propose également un large choix de produits, du « classique » jusqu'au « haut de gamme ». « Nous avons un système de linéaires coulissants qui permet de tripler la surface de vente : c'est important dans la capitale de gagner de l'espace », explique son fondateur. Parfois très technique, résolument moderne, l'offre est adaptée à une clientèle urbaine plutôt jeune, passionnée de pêche au leurre et sensible à la protection du poisson. Elle trouve à DPSG, dont le nom a été donné en hommage à Pierre

Clostermann, résistant et écrivain bien connu des pêcheurs, les dernières nouveautés et peut également s'approvisionner sur le site internet³, qui a remplacé le catalogue de vente par correspondance en 2009.

Rencontrer des amis et échanger de bons tuyaux

La même passion de la pêche et le souci du conseil animent les créateurs et les créatrices de petits magasins ruraux ou urbains, qui ont choisi de diversifier leur activité ici avec un bar, là avec un tabac, pour pallier la saisonnalité de la pêche. « La saison du brochet va commencer bientôt », explique Jacques Weller, fondateur de la « Boutique du pêcheur » en plein centre de **Strasbourg**. « C'est l'effervescence en ce moment dans le magasin, mais ce n'est pas toujours le cas, donc nous avons créé l'activité-tabac quelques années après l'ouverture. » Pêcheur depuis « sa plus tendre enfance », il a fondé son magasin il y a 36 ans, « à la sortie de mon service militaire et avec l'aide de mes parents, pêcheurs. L'activité est très saisonnière », confirme Marie Donnard, propriétaire gérante de Gil'pêche à Châteauneuf-du-Faou (Finistère), « et les pêcheurs apprécient la formule magasin-bar, car ils peuvent rencontrer des amis, échanger leurs expériences et des tuyaux ». En outre, pendant les cinq mois de baisse d'activité de son magasin, elle fabrique et distribue sur internet une cuillère à saumon traditionnelle inventée par le créateur du magasin, dans les an-

nées 1950, le « père Lucas⁴ ». « Nous sommes pêcheuses d'arrière-grand-mère en petite-fille : c'est une tradition familiale féminine chez nous », aime à dire Corinne Maubouché, gérante de Ty Bazar⁵ à Plouay (Morbihan). Cette ancienne restauratrice tient également un bar dans ce magasin de chasse et pêche de 100 m², qui fait aussi bazar, depuis huit ans. Elle distribue de plus en plus de cartes de pêche : « Je suis quasiment la seule à en vendre pour l'association agréée de pêche de Plouay. Nous, petits magasins indépendants, sommes une vitrine pour les associations de pêche et un relai important pour la vente de cartes de pêches aux touristes et aux familles », approuve Marie Donnard qui délivre chaque année plus de 500 cartes.

Un tissu local à préserver

« Nous tenons à ces petits magasins de pêche en milieu rural », explique Maurice Lebranchu, président de la fédération départementale de pêche des **Côtes-d'Armor**. « Or ils disparaissent peu à peu : dans mon département, ils sont une toute petite dizaine et la fédération les considère comme des partenaires privilégiés. Avec la convention qui vient d'être signée entre le groupe Triskalia⁶ et les quatre fédérations de Bretagne, nous voulons également préserver les petites associations de pêche en redonnant la possibilité aux habitants d'acheter leurs cartes localement, plutôt que d'aller vers les grandes surfaces urbaines. Nous souhaitons développer l'offre de pêche et de cartes là où les petits magasins ru-

raux n'existent plus ». C'est une convention très importante, pour Maurice Lebranchu, « un pas supplémentaire dans la construction du réseau de vente informatisée des cartes en Bretagne. De plus, nous mettrons à la disposition des magasins du groupe qui le souhaitent nos animateurs de la Maison Départementale Pêche et Nature afin qu'ils les aident à monter leurs rayons sans faire d'erreurs techniques ». Enfin, l'idée est aussi de créer des partenariats avec le comité d'entreprise du groupe, qui emploie 4 000 personnes dans la région (prise en charge partielle du montant de la carte de pêche, organisation de stages pour les jeunes, etc.).

L'écoute et les services, c'est important

« Ce qui marche le mieux », explique Stéphane Sence, directeur du GIFAP, « ce sont les surfaces spécialisées moyennes et grandes, car elles proposent un volume d'articles et une variété de gammes capables d'attirer une clientèle suffisante et de valoriser les nouveautés ». Elles seraient environ 200, soit deux par département, situées en général près des grandes agglomérations. « Les magasins de plus petite taille ont vécu des difficultés ces dernières années », mais Stéphane Sence, qui rappelle leur importance pour la promotion de la pêche, n'est pas inquiet pour eux, car ils ont un avantage par rapport aux grandes surfaces et au web : l'humain. « On reviendra au facteur humain, car le conseil est très important sur ce secteur : l'écoute et les services, c'est fondamental ».

Parfois très technique, résolument moderne, l'offre est adaptée à une clientèle urbaine plutôt jeune, passionnée de pêche au leurre et sensible à la protection du poisson au magasin de pêche parisien Des Poissons Si Grands.



© Ty Bazar



© Ty Bazar

Ty Bazar à Plouay dans le Morbihan est magasin de chasse et pêche de 100 m², qui fait aussi bazar, depuis huit ans.

1 - Source : « Impacts socio-économiques de la pêche de loisir en eau douce en France », BIPE/FNPF, février 2014.
2 - perigord-chasse-peche.com
3 - www.despoissonssigrands.com

4 - www.quimperloise.com
5 - tybazar.e-monsite.com
6 - Groupe agroalimentaire propriétaire des magasins Point Vert et Magasin Vert : www.triskalia.fr



■ ■ ■ Les hébergeurs se mouillent pour appâter la clientèle halieutique. Grâce à leurs partenariats avec la FNPF, Gîtes de France, Clévacances et VVF, entre autres, proposent une offre qui fait mouche. Un arrangement gagnant-gagnant.



Les hébergeurs mordent à l'hameçon



Depuis 2013, un petit aquarium pouvant accueillir des vairons est posé dans l'entrée des gîtes du Quinquis, au Faouët. Christine Bosse et Anne Sergent, les propriétaires, accueillent depuis longtemps des pêcheurs. Mais l'aquarium fait partie des aménagements récents demandés par le représentant du réseau associatif lors de la visite de labellisation. Et le logo FNPF qu'arbore aujourd'hui leur maison en pierres résulte d'une prise de conscience des Gîtes de France, sur le plan départemental mais aussi national. « Les adresses en bord de mer sont vite prises d'assaut », explique Christian Dugalès, président des Gîtes de France Morbihan. « Pour valoriser celles à l'intérieur des terres, la pêche était une évidence. » Le département fourmille de cours d'eau comme l'Ellé (qui coule près du Quinquis) le Blavet, la Vilaine ou le Canal de Nantes à Brest. « Cependant, beaucoup de nos adhérents n'y avaient pas pensé. Ou n'étaient pas aménagés pour ». Car pour fournir aux hébergeurs attentionnés des pêcheurs, il faut d'abord fournir aux pêcheurs des hébergements de qualité. Tel est le sens du partenariat que la FNPF a entrepris depuis 5 ans avec VVF, Gîtes de France ou

encore Clévacances. Certes, le tourisme halieutique a de tout temps intéressé les réseaux. « Le pêcheur est un passionné qui ne compte pas ! Il dépense plus que les autres vacanciers en déplacement, en nourriture, en hébergement », rappelle Maurice Lebranchu, responsable du Schéma National de Développement du Loisir Pêche à la FNPF. D'après une étude¹ ses dépenses catalytiques (affectées à son loisir) en hébergement, transport et restauration représenteraient 110 millions d'euros. Surtout, le sport se pratiquant presque toute l'année, la chambre d'hôtes ou le camping remplissent hors saison et peuvent ouvrir dix mois sur douze. Le pêcheur est également moins tenté d'annuler lorsque la pluie ou le froid sont annoncés. Bref c'est un client passionné, fidèle, qui aime le plein air et ne reste pas dans sa chambre toute la journée... Grâce aux groupements réciprocaires et aux accords entre les associations agréées, il n'hésite pas à faire des centaines de kilomètres pour se rapprocher d'un cours d'eau. Mais si la possibilité de pratiquer est son critère prioritaire lorsqu'il choisit son lieu de vacances², il privilégie évidemment les hébergements adaptés. Et ses besoins ont évolué. « Depuis 60 ans »,

leurs hôtes une pièce de rangement pour le matériel, un frigo pour conserver les appâts, les amorces et les poissons et un point d'eau pour les laver. Ils fournissent de la documentation (cartes des itinéraires) et la possibilité de prendre sa carte de pêche sur place. Bien entendu, ils doivent être situés à moins de dix kilomètres d'une rivière ou d'un plan d'eau jugés éligibles à l'appellation. Avantage pour la FNPF : la possibilité d'arriver au plus près des décideurs locaux et de découvrir de nouveaux parcours labellisés. Quant aux marques, le fait de proposer une thématique forte les renforce en dynamisant l'offre. « Notre rôle est d'apporter de la clientèle à nos hébergeurs et donc de les rendre plus visibles », rappelle Jean Boyer. « Ce sport de ruralité, de pleine nature, a un impact important sur le développement de nos territoires. Il est pleinement en adéquation avec nos valeurs de tourisme chez l'habitant », ajoute Anne-Catherine Péchinot, directrice générale de la Fédération Nationale des Gîtes de France. La qualification « pêche » promeut nature et authenticité, au-delà du fait de tenir la canne. Cependant, cet arrangement gagnant-gagnant pourrait bien favoriser l'émergence de nouveaux adeptes. Dans le 56, une dizaine d'adresses devrait s'ajouter prochainement aux 17 gîtes labellisés consultables sur le site³. Un succès qui ne s'est pas limité aux labellisations. Des propriétaires curieux ont assisté aux réunions organisées pour se former au B.A.-B.A. de la discipline, en apprenant par exemple à monter des hameçons. Et quelques-uns ont pris le virus ! C'est le cas d'Anne Sergent et Christine Bosse, aux Gîtes du Quinquis. « Au départ, on n'était pas pêcheur, mais nous accueillons des pêcheurs depuis longtemps car nous sommes au confluent de belles rivières de première catégorie, l'Ellé et l'Inam. Ce rapprochement avec la fédération nous a donné envie d'essayer nous aussi et nous avons pris une carte de pêche, pour mieux comprendre le plaisir d'être près de l'eau et échanger davantage. Les aménagements demandés par la charte étaient tout à fait faisables, le lieu pour sécher ses bottes, le petit frigo pour les appâts, le robinet d'eau pour rincer les poissons. La plupart des gens pratiquent le no-kill, ce qui est sympa, mais d'autres nous amènent quelques truites et c'est sympa aussi. On reste dans le partage ! », explique Christine Bosse co-propriétaire des Gîtes du Quinquis⁴, en Bretagne. Les propriétaires peuvent ainsi conseiller leurs clients sur les lieux de pêche et les techniques à privilégier. L'idéal pour les pratiquants !

Marie-Thérèse Bostyn,
directrice du VVF
Villages de Châtel-
Censoir

En Bourgogne, le centre VVF de Châtel-Censoir est un paradis pour les amateurs de plaisirs aquatiques avec son choix de cannes à pêche pour aller taquiner les goujons de l'Yonne à 700 m, gentiment prêtés à qui le demande, et l'assistance de Laura, toujours prête à monter la ligne... « La seule chose qu'elle ne fait pas, c'est accrocher le poisson au bout » plaisante Marie-Thérèse Bostyn, sa directrice. « Nous avons des confirmés mais aussi beaucoup de personnes qui veulent s'initier quand ils voient le logo. Le fait de ne pas avoir à investir en matériel puisqu'on le prête est un levier puissant. »

VVF Villages Vacances Châtel-Censoir,
89660 Châtel-Censoir, tél : 03 86 81 02 42



Photos : gîte de Lanvénege

1 - Etude sur les impacts socio-économiques de la pêche de loisir en eau douce en France, 2014.

2 - 49 % des pratiquants interrogés choisissent leur lieu de vacances en fonction de la pêche, Schéma national de développement du loisir pêche, 2010.

3 - Liste sur www.parcours-de-peche-morbihan.fr

4 - Les gîtes du Quinquis, Christine Bosse et Anne Sergent Le Quinquis, 56320 Lanvenegen, tél : 02 97 23 04 23 et gites-de-france.com



Facteur de cannes : un nouveau métier !

■■■ Alors qu'on le croyait disparu, le métier de facteur de cannes se fait une nouvelle jeunesse. Un secteur qui « explose » pour Goulven Dollé, président de Rodhouse.

Mathieu de Sousa (MTX Fishing, basé à côté de Caen) et Thanh Ho (Bamboo Rods, dans le Morbihan), installés respectivement depuis 2015 et 2014, ont un parcours similaire : des pêcheurs trentenaires, avides d'un matériel adapté à leurs besoins et à leurs plaisirs, qui ont d'abord été monteuses amateurs pour eux-mêmes avant de fabriquer pour les autres.



Cet ancien charpentier ne trouvait pas son bonheur dans les cannes proposées sur le marché, alors il a décidé de les fabriquer lui-même. « Je n'avais pas de bonnes sensations avec les cannes pourtant haut de gamme que j'achetais. Alors j'ai regardé sur le marché américain et j'ai trouvé de bons matériaux qui me permettaient de monter moi-même mon matériel. » Goulven commande le matériel, se lance et ça lui plaît ! « Pourquoi pas d'autres que moi ? », se dit-il, et il fait des émules. « Mais personne en Europe ne diffusait de bons produits... » On n'est jamais mieux servi que par soi-même : Goulven vend son bateau pour financer le lancement d'une société de distribution, Rodhouse, en 2013, avec quelques amis. « Beaucoup de pêcheurs aimeraient monter leurs cannes eux-mêmes, mais ce qui fait peur, c'est le temps, la précision... Alors que pour des mordus comme moi, c'est finalement assez simple, du moment que l'on a des super produits comme ceux que j'ai trouvés ».

Aujourd'hui, Rodhouse est le seul distributeur

reconnu sur la place. La société a même organisé des formations, au début de son existence, pour permettre à tout un chacun de savoir utiliser les bons vernis, maximiser le collage, disposer les accessoires, choisir les bons anneaux, etc. Le site web propose maintenant des tutos et un répertoire des meilleurs professionnels.

Mathieu de Sousa (MTX Fishing, basé à côté de Caen) et Thanh Ho (Bamboo Rods, dans le Morbihan), installés respectivement depuis 2015 et 2014, en font partie. Ils ont un parcours similaire : des pêcheurs trentenaires, avides d'un matériel adapté à leurs besoins et à leurs plaisirs, qui ont d'abord été monteuses amateurs pour eux-mêmes puis leurs amis et sont devenus professionnels, « parmi les meilleurs », pour Goulven, parce que la demande est là. Rodhouse en répertorie une quinzaine sur son site et Goulven les estime à 30, partout en France. « C'est un tout petit marché, une niche », explique-t-il. « Tous ne tiendront pas. Il ne faut pas croire que cela permet d'aller plus souvent à la pêche. Ça prend du temps et il faut savoir vendre, créer son réseau, assurer le service après-vente. On passe parfois des journées à ne faire que des ligatures. »

Mathieu de Sousa qui s'est lancé à plein temps depuis avril 2016 seulement, fabrique et vend également des leurres. « Ce n'est pas une activité régulière : je peux monter six cannes en un mois, puis, plus rien le mois suivant. » Il travaille sur toute la Normandie, mais vend également sur internet dans toute la France. Quant à Thanh Ho, animateur du forum de Rodhouse.fr, il encadre des stages de formation pour les particuliers, les associations et des rodbuilders professionnels en phase de reconversion. Il salue la création de Rodhouse, situé à quelques kilomètres de son atelier : « On y trouve les meilleurs produits pour customiser son matériel et monter des cannes adaptées aux attentes de chaque pêcheur : c'est précieux ».

En savoir plus :
www.rodhouse.fr
www.mtxfishing.fr
<https://thanhrodbuilder.wordpress.com>



Un festival pour militer pour la protection des milieux aquatiques !



Des images sublimes de pêche à la mouche avec des captures exceptionnelles sont projetées lors du festival. Une belle façon de militer pour la protection des milieux aquatiques.

Les organisateurs du festival Rise en sont à la 7^e édition. Cette année, ils se sont rendus dans 18 villes présenter les films de pêche sélectionnés.



■■■ « On va où on veut de nous » : Yves Richard et ses associés, Sébastien et Pierre, se sont rendus dans 18 villes entre le 11 février et le 8 mars derniers à l'occasion de la 7^e édition du Rise, le Festival international de films de pêche à la mouche. Réplique d'un événement d'ampleur en Australie et Nouvelle-Zélande porté par un réalisateur connu mondialement, Nick Reygaert, le Rise France a atteint cette année son niveau de croisière, avec le soutien de la FNNP.

« On ne compte pas s'arrêter là », affirme Yves Richard. Cet ancien enseignant en lettres a du temps à consacrer au festival et le festival en profite. Sébastien, directeur de l'agence Pub et Com, s'occupe... de la communication : 25 000 flyers, 1 000 affiches et 3 000 exemplaires du magazine Rise ont été diffusés en 2016 pour faire venir le public.

Une belle cause

Et le public est venu : la salle de cinéma réservée était pleine le 3 mars à Privas, où la fédération de pêche d'Ardèche est partenaire depuis 2016. « Ça nous a surpris », raconte Marc Doat, président de la fédération. « Nous sommes une des plus petites préfectures de France ! Mais les gens se sont déplacés, et pas seulement des pêcheurs. Ils étaient enchantés, certains m'ont dit : « Vous avez là une bien belle passion, une belle cause ». Faire connaître la pêche et la protection des milieux aquatiques au grand public est primordial pour les associations et les fédérations, car après, nous avons leur soutien et c'est très important pour mobiliser nos élus sur nos projets. Le festival est un très bon moyen, qui promeut la beauté des rivières et le respect du poisson et de l'environnement ».

Sans partenaires, pas de festival

« Nous sommes des militants du respect du poisson », poursuit Yves Richard. « Si l'on veut de gros poissons dans nos rivières, il faut des rivières propres et des géniteurs : notre idée,

c'est de montrer de belles rivières où on laisse vivre le poisson ». Quatre films ont été présentés cette année, racontant des histoires humaines dans de grands espaces vierges où vivent de magnifiques poissons en Nouvelle-Zélande, au Québec, en Australie et en Estonie. L'équipe du Rise France a sillonné les routes de France entre Muret (31) et L'Isle-sur-la-Sorgue (84) en passant par Auray (56), Biscarosse (40), Saint-Claude (39), Beaurepaire (38), Charbonnières-les-Bains (69)... Et bien sûr Bayonne et Oloron-Sainte-Marie, puisque la fédération de pêche des Pyrénées-Atlantiques est partenaire historique du Festival. « Guillaume Barranco, directeur de la fédération, a tout de suite compris notre démarche, ainsi que François Le Sager, ancien trésorier de la FNNP, qui a milité pour un partenariat avec la fédération nationale. Sans ces partenaires, le festival ne peut exister : nous avons besoin de leur réseau pour remplir les salles, et de leur soutien pour que le prix des places reste accessible à tous », précise Yves Richard.

« Je souhaitais que les pêcheurs de France aient accès à ces merveilleuses images de pêche et de poissons sur un grand écran qui m'ont fait rêver », confirme François Le Sager. « Il faut montrer la pêche et montrer qu'en défendant la pêche, on défend notre environnement et notre avenir sur cette terre ».

En savoir plus :
www.films-de-peche.fr



Bénévoles hier, bénévoles demain

■ ■ ■ 2015 et 2016 ont été marquées par les élections au sein du réseau associatif de la pêche en France, remodelant pour partie les équipes actives depuis plus de cinq ans dans les associations agréées de pêche, les fédérations départementales et les instances nationales. Certains bénévoles renouvèlent l'expérience, d'autres partent pour de nouvelles aventures, parfois après de nombreuses années de mandats successifs. L'occasion de recueillir le témoignage de quelques-uns d'entre eux.



Is présentent des parcours différents, mais sont unanimes : « *Il faut aimer le contact avec la nature et avec les gens !* » Un mandat électif s'accompagne de rencontres avec des interlocuteurs multiples et variés : autant apprécier les contacts humains.

Connaître les choses de l'intérieur

Dans ce milieu encore très masculin¹, Solène Le Bourhis est une des rares femmes élues. « *J'en connais peu* », confirme-t-elle. Animatrice-guide de pêche et nature depuis deux ans, elle a découvert sa passion lorsqu'elle observait avec envie des pêcheurs sur les berges du Blavet (Morbihan), où elle habitait. A 11 ans, elle s'est inscrite à l'Atelier Pêche Nature (école de pêche) et n'a pas quitté les bords de l'eau. Administratrice de l'association agréée locale du Pays de Lorient dès l'âge de 16 ans et vice-présidente à 23 ans, elle vient d'être élue administratrice à la fédération départementale de pêche du Morbihan. « *C'est normal de s'engager : nous ne sommes pas juste des utilisateurs de la nature, nous l'entretiens* », reconnaît la jeune femme qui souhaite, à l'occasion de son nouveau mandat départemental, « *avoir une vision d'ensemble, notamment dans les instances des milieux aquatiques. J'aime bien connaître les choses de l'intérieur, là où l'on entend des avis divers et où l'on peut faire en sorte que tous les intéressés trouvent leur compte autour des rivières et des étangs* ».

Ça vaut le coup !

C'est cette envie de « *mettre son nez dedans* » qui a motivé Stéphane Cabanes, aujourd'hui administrateur de la fédération de pêche du Tarn après en avoir été président pendant sept ans. « *J'avais envie que ça bouge : il ne suffit pas de critiquer, il faut mettre la main à la pâte. C'est la force du bénévolat : il y a plein de choses que l'on peut faire et l'on n'est pas tout seul* ». Cet assureur de 43 ans est l'un des plus jeunes administrateurs de fédération. Des « *échéances professionnelles* » lui imposent de lever le pied pour le moment « *car, présider une fédération de 47 associations et 18 000*



© S. Le Bourhis



© R. Dancette



© R. Dancette

Robert Dancette est président de l'association de pêche « La gaulle de l'Esterel » (Fréjus) depuis 17 ans.

“Nous ne sommes pas juste des utilisateurs de la nature, nous l'entretiens”



© R. Dancette

Solène Le Bourhis est une des rares femmes élues. Administratrice de l'association agréée locale du Pays de Lorient dès l'âge de 16 ans et vice-présidente à 23 ans, elle vient d'être élue administratrice à la fédération départementale de pêche du Morbihan.

pêcheurs, c'est tous les jours : il faut être disponible, même s'il y a des salariés ». Saluant l'équipe compétente et dévouée avec qui il a travaillé pendant son mandat, Stéphane Cabanes a « *bon espoir que d'autres jeunes s'impliquent et prennent le relai. Il faut expliquer ce qu'est le bénévolat : ça vaut le coup !* »

35 heures au bord de l'eau

En effet : « *si c'était à refaire ? Je signerais des deux mains* », s'exclame Robert Dancette qui passe sa « *semaine de 35 heures au bord de l'eau* », entre l'école de pêche, l'entretien des rivières – « *aujourd'hui, nous avons passé la journée avec quatre autres membres du bureau à aménager trente emplacements de pêche* » – et les concours de pêche. Ce retraité, président de l'association agréée de pêche « La gaulle de l'Esterel » (Fréjus) depuis 17 ans, a « *toujours été intéressé par la gestion des rivières et des plans d'eau. C'est dans le sang, je suis comme mon grand-père et mon père. Et puis on a des réussites, comme cette réintroduction de goujons dans l'Agay, un petit ruisseau côtier qui a retrouvé la belle population qu'elle avait perdue* ». Il vient d'être élu vice-président de la fédération de pêche du Var : « *Au niveau du bassin versant, il y a des choses à surveiller pour que les pêcheurs ne soient pas pénalisés, comme le futur programme d'actions et de prévention contre les inondations sur l'Argens. Il faut être partie prenante dans les travaux d'aménagement, c'est intéressant et c'est important : nous, pêcheurs, sommes les seuls utilisateurs des cours d'eau à payer pour leur gestion et leur entretien* ».

Transmettre son expérience

Les questions d'argent, François Le Sager, ancien président de la fédération départementale du Morbihan après en avoir été le trésorier, pendant deux mandats, de l'UNPF puis de la FNPF, les connaît bien. Il a été dans l'équipe qui a « *combattu* » pour créer la FNPF en 2007, l'occasion pour les pêcheurs de recouvrer la gestion de leurs cotisations, auparavant perçues par le Conseil Supérieur de la Pêche, pour des moyens d'actions sur les milieux aquatiques et le loisir pêche. « *Un combat d'engagement* », voilà comment il qualifie ces années de création de la fédération. Un engagement

qui ne date pas d'hier, puisqu'il remonte aux années 1970, où il avait été élu, à 20 ans, au conseil d'administration de l'association agréée locale du Pays de Lorient. « *Je voulais apporter ma pierre à l'édifice* », raconte-t-il, se souvenant du remembrement qui allait changer considérablement le profil des rivières françaises. « *On allait transformer les prairies où j'allais pêcher en champs cultivés et empêcher les rivières de serpenter dans le paysage... Hélas, on n'a pas réussi à contrer le remembrement, mais on a évité le pire. Aujourd'hui, il faut réparer. Casser, cela s'est fait très vite et à peu de frais. Réparer, c'est très long, ça coûte une fortune et il faut des volontés politiques* », constate celui qui a décidé, à un peu plus de 60 ans, de retrouver son association d'origine pour en briguer la présidence et boucler la boucle. « *Je suis un militant, ça ne se perd pas, mais j'ai envie de profiter de ce dont mon engagement associatif ne m'a pas permis de profiter : ma famille, mes amis et aller à la pêche !* » Il va quand même s'atteler à transmettre son expérience à son association pendant les deux prochaines années et passer le relai « *pourquoi pas à une femme ?* » ajoute-t-il en clin d'œil au début de notre article. Mais il se pourrait aussi qu'il lance un projet qui lui « *tient à cœur dans le domaine de la pêche...* ». Nous n'en saurons pas plus, pour le moment.

Des milliers de bénévoles pour le bien de tous

Les bénévoles représentent près de 3 500 équivalents temps pleins dans les associations locales et les fédérations départementales de la pêche en France². Sans eux, la protection et la restauration du milieu auraient un coût bien supérieur, supporté par la collectivité, sans compter que le travail sur le terrain permet d'éviter des dépenses, en maintenant les services écosystémiques rendus par les rivières et les plans d'eau.

² - Selon l'étude BIPE/FNPF « Impacts socio-économiques de la pêche de loisir en eau douce en France » publiée en 2014.

¹ - En 2011, 97% des 1 550 000 possesseurs d'une carte de pêche étaient des hommes, selon l'étude BIPE/FNPF « Impacts socio-économiques de la pêche de loisir en eau douce en France » publiée en 2014.

La pêche calme les enfants et leur donne un contact avec la nature

■ ■ ■ Depuis 2011, l'Institut Médico Éducatif¹ Elan Argonnais (Marne) a mis en place une « médiation » pêche originale qui devrait faire des émules, d'autant que Régis Piette, éducateur sportif dans cet IME, prépare un diplôme de moniteur guide de pêche afin d'essaimer dans d'autres établissements.



Pour la première fois en 2016, un défi Pêche au Tenkara et à la mouche en rivière et en lac est organisé lors du "transfert thérapeutique" de l'IME Elan Argonnais au Lac de la Moselotte.

« **A**vec un collègue pêcheur également, nous nous sommes aperçus, il y a quelques années, lors de sorties pêche, que l'activité apportait beaucoup à nos jeunes. Nous avons donc décidé de proposer une médiation liée à cette activité à notre établissement en 2011 », raconte-t-il. Une « médiation » est un véritable projet pédagogique, éducatif et thérapeutique, mis en œuvre sur l'année, destiné à aider les jeunes en situation de handicap mental et physique dans leurs difficultés. À l'Elan Argonnais, 17 jeunes sont entrés cette année dans le dispositif. Il se déroule sur deux demi-journées par semaine et alterne travail théorique, manuel et pratique sur la pêche et les techniques de pêche, les milieux aquatiques et l'écocitoyenneté. En salle, les jeunes visionnent des vidéos, apprennent la théorie, préparent leur matériel. Les plus avancés confectionnent eux-mêmes leurs mouches. Puis, quand la saison et la météo le permettent, ils sortent sur le terrain pêcher (au coup, au lancer, au Tenkara et à la mouche), observer et comprendre le milieu naturel. « Nous travaillons avec les associations agréées de pêche de l'Aire et Cousance et de Châlons-en-Champagne qui nous accueillent sur leurs sites, et les fédérations départementales de la Meuse et de la Marne, dont les techniciens nous épaulent », poursuit Régis Piette. Chaque année, un « transfert thérapeutique » est organisé : un séjour d'une semaine dédié à la pêche. Cette année, ils se rendront au Lac de la Moselotte

(Vosges). « C'est une médiation qui apporte beaucoup pour la motricité et les troubles de la concentration. La pêche offre du calme et de la sérénité. Elle permet à des jeunes parfois très agités de se poser plusieurs heures, alors qu'ils ont du mal à se concentrer plus d'une heure », se réjouit l'éducateur.

De nombreux IME proposent des sorties pêche en lien avec les associations locales de pêche, mais aucun n'a, à la connaissance de Régis, mis en place une médiation à proprement parler. Les résultats sont là, pourtant, tout comme avec des enfants ou d'autres personnes en situation de handicap : « La pêche calme les tempéraments agités ». C'est ainsi que Jean Glou-kanh, président de l'association agréée de pêche Sarcelles, explique l'engouement pour la pêche des enfants des quartiers autour des étangs des Prés sous la ville. Cette association de pêche travaille avec les centres aérés et accompagne des enfants à la pêche chaque mercredi quand le temps le permet. Mêmes résultats et même enthousiasme pour les enfants d'un collège du XIX^e arrondissement de Paris qui, pendant plusieurs années, ont bénéficié d'une animation pêche menée par l'Union des Pêcheurs de Paris. Son président, Christian Chollet, se souvient avec plaisir de ces expériences qui ont permis à de nombreux enfants de « tâter des asticots ou tenir une canne à pêche ! Ils n'ont pas l'habitude d'être en contact avec la nature, c'était un vrai émerveillement pour eux ».



L'association agréée de pêche Sarcelles travaille avec les centres aérés et accompagne des enfants à la pêche chaque mercredi quand le temps le permet.

1 - Un IME est un établissement de soin qui accueille des jeunes en situation de handicap mental pour les accompagner dans leur développement et leurs difficultés.

LE TOUR DE FRANCE

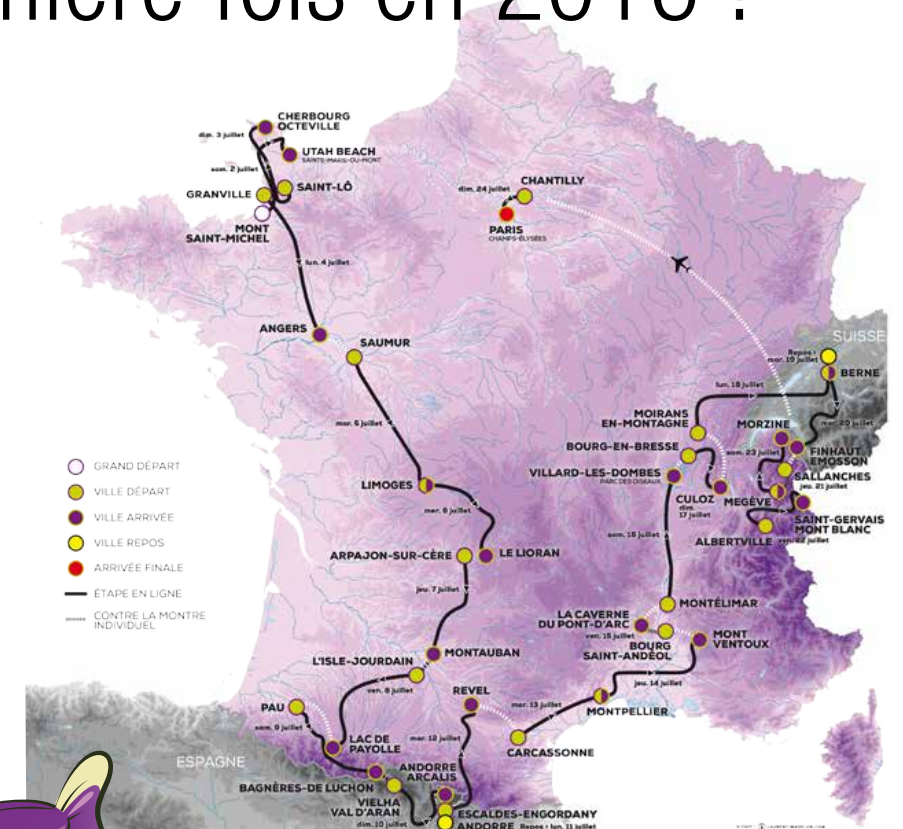
La FNPF y participe pour la première fois en 2016 !

Cette année 2016 marque un tournant dans la communication de la Fédération Nationale de la Pêche en France : la FNPF s'est engagée du 2 au 24 juillet dans la caravane du Tour de France (lire également les pages 38 et 39). Au-delà des véhicules festifs, la FNPF proposera des animations au grand public sur 5 étapes du Tour ainsi qu'à St Lô, à la Permanence du Tour (Grand Départ de la Manche) avec des jeux de découverte de la pêche et des milieux aquatiques... Par ailleurs de nombreuses manifestations vont être organisées par les structures associatives tout au long du tracé pour accompagner la caravane.

Une décision évidente

Une grande première qui vient remplacer deux anciens dispositifs : les spots promotionnels télévisés et la participation de la FNPF au Salon International de l'Agriculture. Un choix stratégique : utiliser un événement itinérant d'une ampleur médiatique nationale et internationale, exposant l'exceptionnelle diversité du territoire français sur le devant de la scène, pour valoriser le patrimoine aquatique national, partie intégrante de notre biodiversité, pour le placer au cœur de l'événement.

Le Tour de France est la plus grande course cycliste au monde : des millions de spectateurs, toutes catégories confondues, se réunissent le long des routes en juillet. 2000 journalistes couvrent l'événement et le retransmettent sur près de 90 chaînes de télévision. En tout 190 pays diffusent les reportages des médias présents. Ces chiffres placent le Tour de France comme la troisième plus importante manifestation sportive au monde après les Jeux Olympiques et le mondial de football. Enfin, la pêche et le cyclisme partagent également de nombreuses valeurs. Ce sont des activités de plein air, populaires et accessibles. La pêche de loisir en eau douce est aujourd'hui pratiquée par plus de 1,5 million de personnes... Valoriser le patrimoine aquatique français, sa richesse et sa fragilité, assurer la promotion du loisir, sa pratique et ses valeurs en allant à la



Tout le long du tracé, les pêcheurs se sont mobilisés pour offrir au grand public des animations de découverte du loisir.



rencontre du grand public tout au long de ce moment important : les objectifs de la FNPF sont nombreux et il a fallu mobiliser le plus important réseau associatif français pour les atteindre. Faire du Tour de France, un outil clé de communication est apparu comme une évidence à l'ensemble des élus du Conseil d'Administration de la FNPF.

Une mobilisation sans précédent du réseau associatif

La fédération nationale a saisi l'opportunité du Tour de France pour mobiliser, dès le mois de septembre 2015, l'ensemble des Structures Associatives agréées de la Pêche de Loisir (SAAPL), par le biais des Associations Régionales, des fédérations de pêche et de leurs associations locales, autour d'un projet commun de mise en valeur du loisir et du patrimoine aquatique. Des animations pour les habitants et les touristes



tout le long du tracé du Tour de France seront ainsi mises en place. Des opérations de « visibilité » seront également organisées par les SAAPL volontaires. Avec plus de 30 départements concernés, Il s'agit du premier projet porté par l'ensemble du réseau simultanément. A l'heure où nous bouclons ce numéro, plus de 130 rendez-vous grand public sont planifiés autour du tracé. Des rencontres, des actions de bords de route, des initiations que les curieux pourront piocher sur le site www.generationpeche.fr, spécialement conçu à l'occasion de la participation du réseau associatif pêche au Tour de France.

Le Tour de France... tel que les pêcheurs le voient

■ ■ ■ Du 2 au 24 juillet 2016,
la pêche de loisir s'engage sur le
Tour de France. Cet événement est
une excellente occasion pour la
FNPF de valoriser la connaissance
du territoire de ses 94 fédérations
de pêche et leurs 3 800
associations agréées de pêche.
Avec ses 500 000 km
de cours d'eau et ses lieux de
pêche exceptionnels il y avait de
quoi dire !
Ce ne sont pas moins de 80
reportages qui sont proposés au
gré des étapes, dans le dossier de
presse général sur la présence de
la caravane Génération Pêche sur
le Tour de France 2016.
Tour d'horizon de quelques-unes
de ces pépites territoriales...



ETAPE 3 – MAINE-ET-LOIRE

Ils reconstituent des prairies inondables pour le brochet !

Le Maine-et-Loire est depuis des siècles une véritable pouponnière à brochets. Mais avec la raréfaction des zones humides et des zones inondables, ce poisson est menacé de disparition. C'est dire l'importance que revêtent les marais de la Baumette, non loin d'Angers. Ils constituent l'un des deux derniers sites de reproduction naturelle du département et sont particulièrement surveillés par la fédération de pêche, qui est à l'initiative d'une opération de réhabilitation, lancée il y a quelques années. Aujourd'hui, les brochets y reviennent en nombre pondre leurs œufs.



ETAPE 1 - MANCHE

Le plus grand arasement jamais réalisé

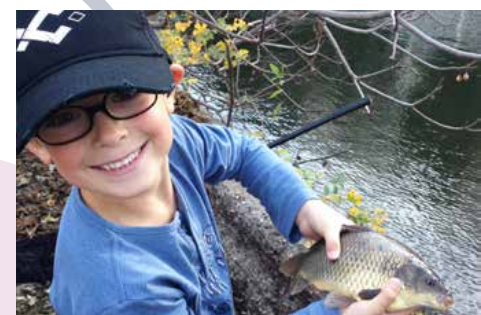
La démolition des barrages hydroélectriques de Vezins et la Roche-qui-Boit sur la Sélune constitue l'un des dossiers majeurs de la mise en œuvre de la Directive Cadre Européenne sur l'eau en Normandie, du plan national de restauration de la continuité écologique en France et du Plan de Gestion Anguille ! Cet arasement sera le premier de cette ampleur en Europe. Il permettra la remise à jour des principales frayères des poissons migrateurs de la Sélune aujourd'hui noyées sous les lacs. Il faut savoir que ce bassin est particulièrement riche en populations salmonicoles. Depuis les océans, les saumons remontent trois principales rivières : la Sée, la Sélune et la Sienne. Au total en 2015, sur les 571 saumons capturés dans le bassin Seine-Normandie, 94% l'ont été sur l'une d'entre elles ! Le projet de démolition des ouvrages hydroélectriques prévoit également l'essor socio-économique de la vallée grâce à la valorisation du bocage et des loisirs de pleine nature telles que la randonnée pédestre, équestre, le cyclotourisme ou la pêche de loisir et sportive.



ETAPE 21 – PARIS

Des écoles de pêche de Street Fishing® au cœur de la capitale

Ce ne sont pas moins de deux écoles de Street Fishing® qui officient dorénavant à Paris. La FTF Fishing School®, la plus ancienne, est implantée sur le canal Saint-Martin. Face à la demande, cette école 100% Street Fishing® a élargi ses sessions de pêche du mercredi après-midi au samedi toute la journée, en initiation privée, grâce à l'arrivée de deux moniteurs guide de pêche. La seconde, la Naturlish Academy® s'est installée depuis 2015 dans le 19^e arrondissement de Paris. Elle est tenue par des animateurs diplômés tous les mercredis et les samedis de l'année. Elle alterne entre pêche au coup en période de fermeture et initiations au Street Fishing® dès le 1^{er} mai. Le petit plus : le matériel de ces deux écoles est prêté aux enfants. Les parisiens et les banlieusards peuvent y inscrire leurs enfants à partir de 7 ans.



© Naturlish academy, street fishing Paris IX

ETAPE 7 – HAUTES-PYRENEES

Le champion du monde de pêche de la mouche est de Tarbes

Julien Daguillanes, 34 ans, est déjà multi champion du monde de pêche à la mouche ! Ce Tarbais, membre de l'équipe de France de pêche à la mouche, a décroché son premier titre mondial en 2005 alors qu'il n'avait que 23 ans ! La France reste aujourd'hui encore la nation la plus titrée du monde et fait trembler les 30 pays qui s'affrontent chaque année. Prochain objectif pour Julien ? Les championnats du monde au Colorado en septembre. Allez la France !



ETAPES 18, 19, 20 – SAVOIE

Les chercheurs à l'assaut des plus hauts lacs piscicoles de France !

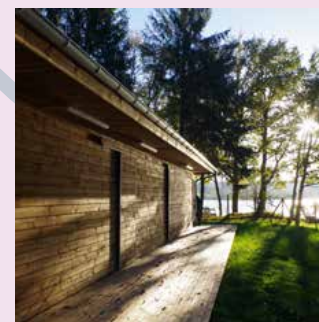
La fédération de pêche de Savoie s'est lancée en 2010 dans un programme pluri annuel d'études d'une partie de ses nombreux lacs de montagne. L'analyse de l'eau, des sédiments et de la vie aquatique, du microscopique jusqu'au poisson, s'achève cette année. En jeu : décrypter le fonctionnement encore mystérieux de ces lacs d'altitude. Les scientifiques pourront ainsi retracer l'histoire de ces étendues jusqu'à 2 000 ans ! Côté poisson, les chercheurs, intrigués par la fabuleuse résistance du critivomer, seul poisson capable de vivre dans ces lacs gelés, dévoileront enfin les habitudes de vie de cette espèce. Durant l'été 2016, l'ensemble des 30 lacs investigués au cours de ces 6 années de recherche, fera l'objet d'une visite annuelle visant à compléter les données produites. Parmi eux, le plus haut lac piscicole de France : le lac Blanc de l'Archeboc (2 850 m), où les sondes thermiques enregistreuses laissées à demeure depuis 2010 seront relevées. Cette étude de grande ampleur a été en partie financée par la FNPF.



ETAPE 6 – AVEYRON

Pêche Lanta : une colo rigolote entre jeu et pêche

Le Koh Lanta® de la pêche ? C'est dans l'Aveyron que ce séjour estival, Pêche Lanta, destiné aux enfants, est proposé. Au bord du lac de Pareloup, dans le Lévézou, près de la ville de Salles-Curan, des mini séjours sur cette thématique notamment, sont organisés tout l'été. Au programme de Pêche Lanta : deux équipes s'affrontent, lors d'épreuves inspirées du célèbre jeu, et les amènent à découvrir les différentes techniques de pêche et les richesses du Lévézou.



CLIN D'ŒIL

Des sportifs qui ont la pêche



■■■ L'amour de la pêche

est « vissée » en eux.

Mais que trouvent Thibault Pinot, Cyrille Maret, Henri Pescarolo ou encore Zlatan Ibrahimovic dans la pratique de leur loisir favori ?
Eclairage.

« **C'**est une très belle passion ! » Thibault Pinot, le coureur cycliste sur lequel reposent les espoirs de la Française Des Jeux est un pêcheur convaincu depuis ses premières touches, tout gamin, en compagnie de son grand-père sur l'étang communal de Mélisey. Au pied des Vosges saônoises, le village où naquit le 29 mai 1990 le champion morgelot se trouve à l'entrée du plateau des Mille Etangs, aux confluences de la rivière Ognon avec les ruisseaux de la Mer et de Mansevillers. « J'ai été élevé au milieu des étangs », explique-t-il. « Et j'ai acquis il y a trois ans un étang de quatre hectares, avec des sandres, des brochets, des black-bass et surtout des carpes. Je pratique la pêche à la bouillette, en « no kill ». J'aime ces moments de tranquillité, qui permettent de faire le vide,

et le petit jet d'adrénaline quand j'attrape une belle grosse carpe de 4 kilos. » Hyper mobilisé cette année, pour la montre et la ligne, avec les JO en perspective, Thibault pratique lors de ses moments de récupération. « La patience, qui aide à récupérer mentalement, est une qualité importante pour un sportif de haut niveau, ça aide pour le vélo ! ». On reconnaît à ce grimpeur une incroyable persévérance : plus il pleut, plus il fait froid, plus il grimpe, plus il s'accroche. Peut-être a-t-il forgé son obstination en montant ses bouillettes sur le cheveu : « J'habite dans une région où il pleut et où il fait froid jusqu'à début mai ». « La pêche », continue celui qui a été le troisième et meilleur jeune du Tour 2014, « est une école de vie. Rien n'est acquis. Des fois ça mord, des fois pas. On ne sait pas pourquoi. » Est-ce pour cela que la nouvelle génération s'y intéresse

à nouveau ? Représentant de cette nouvelle génération cycliste, Thibault pourrait parler des heures de sa passion. Une attitude pas toujours partagée, explique Alain Favorelle de la Fédération Française des Moniteurs et Guides de pêche : « C'est leur jardin secret. Le seul moment où ils ne sont pas sous les feux des projecteurs ». Pourtant, ils sont nombreux à pratiquer, de Zlatan Ibrahimovic, dont la photo du brochet dans les bras a fait le tour du monde, à Warren Barguil, coureur cycliste membre de l'équipe Giant-Alpecin, en passant par Raphaël Ibáñez, le manager de l'Union Bordeaux-Bègles ou Jo Wilfried Tsonga, classé parmi les meilleurs tennismen du monde. Sans oublier bien sûr le judoka Cyrille Maret, leader tricolore des -100 kilos et athlète talentueux, favori aux Jeux Olympiques. Carpiste, lui aussi, comme la plupart des cinq membres de

Cyrille Maret, leader tricolore des -100 kilos et athlète est carpiste, lui aussi, comme la plupart des cinq membres de l'équipe de France de judo : Loïc Pietri, Pierre-Alexandre Robin, Alexandre Iddir et Guillaume Chaine. Ici en 2015, ils avaient participé à une « battle » de pêche organisée en plein cœur de Paris.

« Cette activité en opposition totale avec le stress me permet de me refaire une santé physique et morale »

Henri Pescarolo, 33 fois champion aux 24h du Mans, pêche les carnassiers dans ses étangs de l'Aube. Curieux pour un fan de vitesse – il a battu le record du monde de vitesse en avion monomoteur et en ULM. L'ex-coéquipier de Beltoise, grand amoureux de la nature et de la campagne, recharge ses batteries entre chaque course également grâce à la pêche à la mouche : « Cette activité en opposition totale avec la vitesse, le stress, la prise de risques, me permet de me refaire une santé physique et morale. Comme dans le golf, on travaille la beauté du geste et la précision ». Vingt fois champion du monde par équipe de pêche à la mouche et ancien capitaine de l'équipe de France, Jean-Luc Estublier témoigne en expert : « Le poisson peut mordre à tout moment. Et ce n'est pas un ballon mais un être vivant, un animal sauvage. Les indices de sa présence sont ténus et chaque seconde compte dans les championnats mondiaux ». Vigilance, acuité visuelle, et concentration sont exigées. « On bâtit une stratégie, individuelle et d'équipe, comme dans une équipe de foot mais c'est plus complexe car on est dans le milieu naturel. Il faut un mental fort, être persuadé pendant les trois heures de compétition qu'à chaque moment on va faire la différence et capturer ce poisson. Mais aussi une excellente forme physique, de l'endurance, pour accéder à des lieux difficiles, garder l'équilibre dans des courants forts. » Le talonneur sud-africain Ethienne Reynecke, à Pau pendant la saison Pro D2 2013-2014, se souvient ainsi de sa journée de pêche dans la vallée d'Esterenquby, proche de Saint-Jean-Pied-de-Port, avec le

guide Yvon Zill comme une des meilleures, mais aussi des plus exigeantes expériences de sa vie. « L'eau est si propre ! J'ai attrapé une truite de mer magnifique. Mais nous avons beaucoup marché. » La pêche est également exigeante au niveau des bras. Mais là encore, d'après l'athlète, les plus grands bienfaits sont d'ordre mental : « Au top niveau, le rugby peut être stressant et pêcher permet de maintenir son mental hors-jeu. Dans la pêche comme dans le rugby, la patience et la planification sont primordiales. Au rugby, il faut analyser son adversaire, deviner comment il va réagir... comme dans la pêche, où il faut aborder le poisson différemment chaque jour, suivant les conditions météorologiques, les phases de la lune, etc. » Chacun de ses séjours a été pour le joueur, qui rêve aujourd'hui d'aller pêcher (et relâcher bien sûr) le grand kaluga, l'esturgeon géant du fleuve Amour, l'occasion d'apprendre des techniques différentes : « L'Afrique du Sud a une grande tradition de pêche sportive et enfant je pêchais la carpe et le silure. En Irlande, je me suis intéressé au brochet, en France à la truite. La pêche, comme la mêlée, se pratique différemment dans chaque pays. La France et l'Irlande sont plus organisées que l'Afrique du Sud. Et il n'y a pas à s'inquiéter des crocodiles. »



Cyrille Maret, membre de l'équipe de France de judo

TOUR DE FRANCE

Montre-moi ta caravane, je te dirai qui tu es...

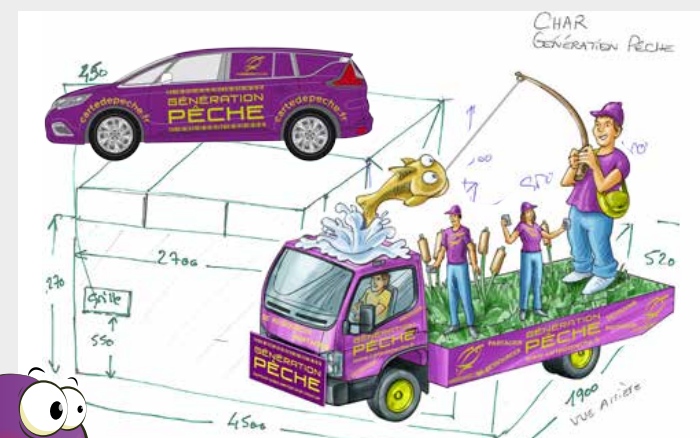
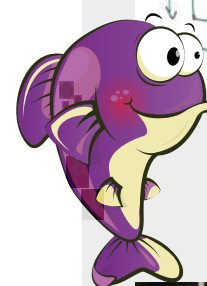


■ ■ ■ La FNPF et l'ensemble du réseau associatif pêche seront présents sur le Tour de France dans la désormais célèbre caravane (lire également page 33). Créer une caravane « Pêche » ? Une mission accomplie !

Créer un char fut l'un des premiers défis à relever pour la Fédération Nationale de la Pêche en France car sans caravane pas de Tour (47 % du public du Tour de France vient au bord de la route pour la caravane). Premier challenge : trouver la dénomination du dispositif. Un nom qui rassemble simultanément tous les pêcheurs (hommes, femmes, enfants, jeunes ou moins jeunes, pratiquants passionnés, réguliers ou occasionnels, et quel que soit le type de pêche pratiqué...) mais aussi permettant de rassembler, sous une même dénomination, toutes les strates du réseau associatif pêche (Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, Fédérations Départementales, Associations Régionales, Associations Migrateurs, FNPF...). « Génération pêche » est l'identité unique qui a été choisie. A la suite, les couleurs ont été rapidement entérinées : mauve et vert. Un choix logique : outre le côté moderne de ces dernières, cet univers graphique n'avait pas encore été choisi par les marques présentes. La FNPF a choisi d'en confier la réalisation à Amaury Sport Organisation, qui a eu ainsi la

lourde tâche de représenter la pêche de loisir sur un support de communication mobile roulant à 40 km/heure... Après une multitude de questionnements (Un pêcheur seul ? Un pêcheur qui tient un poisson ? Un pêcheur assis ?), c'est la nouvelle mascotte du loisir Pêche « Gloops », créée dans un esprit pédagogique qui a semblé être le meilleur compromis.

Les sculpteurs ont pu se mettre au travail, et de semaine en semaine, la caravane a pris forme : un « Gloops » géant a été placé sur le toit du véhicule d'ouverture à l'avant du dispositif. Les véhicules suivants ont été entièrement habillés aux couleurs de Génération Pêche. Sur le char, un jeune pêcheur, debout, canne à la main, se tient fièrement en action, avec au bout de la ligne, son partenaire de jeu « Gloops » placé sur le toit du camion. Tout y sera : la pêche, le loisir, le partage, le dynamisme, la bonne humeur. A l'heure où nous bouclons, la caravane est presque terminée, reste quelques touches de peinture. Le public la découvrira pendant le Tour. Gageons qu'il prendra autant de plaisir à la voir que nous en avons eu à la réaliser !



Avant de débuter la construction réelle de la caravane, il a fallu l'imaginer sur une planche à dessins. Le but ? Donner une idée aux artistes du rendu final voulu et des couleurs choisies. A partir de ces illustrations, l'équipe en charge de la fabrication, ont pu débuter concrètement leur travail.



Avant de la construire en grandeur nature, les techniciens ont d'abord réalisé un modèle réduit de la caravane Génération Pêche. Cette maquette permet d'ajuster le rendu final avant de passer à l'étape de fabrication en taille réelle.



C'est parti pour la construction taille réelle. Les artistes ont commencé par la mascotte Gloops, qui sera positionnée sur la voiture de tête. Le polystyrène est sculpté comme de la pierre. La mascotte sera ensuite polie plusieurs fois, puis vernie pour permettre sa solidification. Ensuite ? Viendra la couleur de fin mai à fin juin...



A l'heure où nous bouclons le Pêche Mag, la caravane est loin d'être achevée. Il aura fallu 5 mois pour la mettre sur pieds, 135 mètres carrés d'adhésifs et deux techniciens à temps plein.



Et voilà, Gloops est placé sur la voiture ! La taille est impressionnante et la caravane prend forme. Il a fallu harnacher le poisson pour aider à sa mise en place. Pas facile de manipuler une mascotte géante !



Deuxième création importante de la caravane Génération Pêche, le pêcheur en action. Le corps a été fabriqué en polystyrène tandis que la tête, qui nécessite davantage de détails en terre. Le modèle ? Un membre de l'équipe de la FNPF, férù de pêche au lancer, qui n'a pas hésité à poser pour l'occasion.

Dans le filet du web



www.cofishing.net

■ ■ ■ Le succès de cofishing.net, qui met en rapport des partenaires pour des sorties en rivière ou en mer, le prouve : pêcher en compagnie a beaucoup d'avantages.

Un site à essayer absolument.

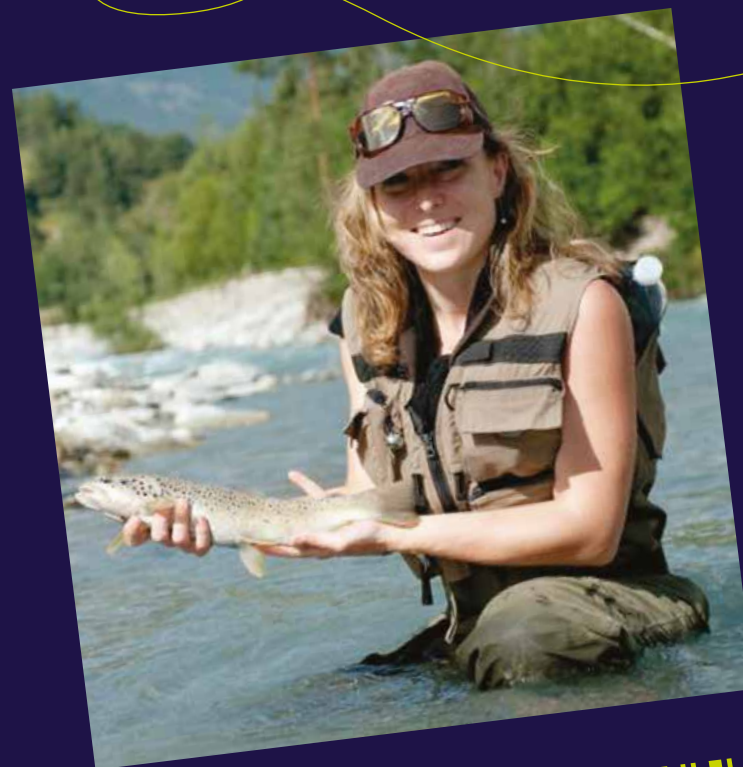


Certains aiment se sentir seuls au monde pour jeter le bouchon, mais d'autres, beaucoup d'autres, aiment partager des moments de contemplation, entendre des conseils techniques ou tester un moulinet. D'autres enfin préfèrent, pour plus de sécurité, sortir à plusieurs en kayak, en bateau ou en float-tube. La pêche, souvent considérée comme un loisir solitaire, ne l'est pas tant que ça. Et elle le sera de moins en moins si cofishing.net continue sur sa lancée. A la façon des sites de covoiturage, il permet aux pêcheurs (mais là gratuitement) de trouver un partenaire pour une sortie. En un an, cofishing a attiré plus de mille co-fishers. En lançant le site, son administrateur Kevin Hénaf, 25 ans, y a vu d'abord une façon d'approfondir sa passion naissante « *Bien sûr, les magasins donnent de bons conseils. Mais si l'on veut dépasser le stade de la gaule avec un bouchon, essayer une technique ou du matériel différent, cela se passe au bord de l'eau. J'ai eu envie de concevoir un site simple, pas commercial, pour que les pêcheurs se rencontrent.* » Dessinateur dans un bureau d'études, Kevin se décrit comme « *un fou de nature, amateur de voile, de photo, de tous les prétextes pour sortir dans la nature. Et la pêche en est un excellent !* » Informaticien au Conseil départemental du Finistère, l'un des premiers utilisateurs, Stéphane Rocard, 40 ans, apprécie l'esprit de partage du site. « *Un vacancier de passage en Finistère ne trouvera pas facilement de la truite fario sauvage. Je suis partant pour lui faire découvrir ma région !* » Stéphane apprécie la

facilité d'utilisation du site : en quelques clics sur la cofisher-map cet habitant des monts d'Arrée s'est inscrit, et a envoyé un mail à un propriétaire de bateau, devenu un ami. Le simple fait de cliquer renseigne sur la zone géographique de pêche du co-fisheur inscrit, en eaux douces (la majorité) ou en mer, et sa technique (leurre, float-tube, etc). Avec ses techniques diverses, la pêche se prête à un échange de compétences. Après son déménagement de la région parisienne, Leopold Centoni, vendeur-conseil, 31 ans, a apprécié d'être initié à la pêche à la perche et au mulot sur le canal de Villeneuve et dans les marais. Voilà qui le change des brochets et silures de la Seine ! Seul bémol, d'après Stéphane: certains des co-fisheurs inscrits sur le site ne répondent pas aux sollicitations. La notation mise en place, comme sur les sites de covoiturage, va-t-elle être améliorée ? Surpris et content de la réussite de son idée, Kevin y travaille. Attentif à maintenir un esprit de partage, sans concurrencer les guides de pêche, il déborde d'idées pour rajeunir l'image de la pêche, veut donner envie aux pratiquants de retourner vers les associations, et rêve que la discipline ait un ambassadeur ou une ambassadrice par région. Ingénieur, il a contacté l'école informatique de la Rochelle pour que les étudiants de 3^e année, dotent le site d'options supplémentaires. On n'a pas fini d'entendre parler de cofishing.net !

Pour s'inscrire, rendez-vous sur www.cofishing.net. Le site est gratuit.

SE RESSOURCER



GÉNÉRATION PÊCHE

La Pêche, c'est ma détente, ma liberté, ma passion... Avec mon mari, mes enfants ou mes copines, on se retrouve souvent au bord de la rivière. Un moment de liberté, de plein air, où je ris et j'oublie tout le reste... Je suis la Génération Pêche !

A chacun sa pêche, à chacun sa carte de pêche sur
www.cartedepeche.fr

